

Secrétariat à la condition féminine

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS
PARTICULIERS DU TROISIÈME
GROUPE D'OPPOSITION

SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE
 ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
 TABLE DES MATIÈRES DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
 DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N°	QUESTIONS	QUESTIONS NON RÉPONDUES
RP3-01	Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au cabinet ministériel pour approbation.	L'information sera présentée au Rapport annuel 2025-2026 des ministères et organismes.
RP3-02	Pour chaque direction du ministère et organisme relevant du ministère, indiquer le nombre et le pourcentage d'employés occasionnels en 2025-2026 et pour les cinq dernières années, ainsi que le nombre et le pourcentage d'entre eux qui ne sont plus à l'emploi du Secrétariat.	
RP3-03	Nombre de postes vacants abolis au cours de la dernière année, par région et par établissement.	
RP3-04	Nombre de postes vacants ou de congés non comblés au cours de la dernière année, par région.	
RP3-05	Liste de l'effectif en poste au Secrétariat à la condition féminine pour les trois dernières années, ainsi que les prévisions des besoins pour 2026-2027.	Les réponses à cette question seront transmises par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.
RP3-06	Ventilation détaillée des organismes, des entreprises ou de toute autre entité ayant reçu des sommes du SCF en 2025-2026.	
RP3-07	Liste des rencontres tenues entre la ministre responsable de la Condition féminine ou son cabinet et des organismes, des entreprises ou toute autre entité en 2025-2026.	Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
RP3-08	Liste des événements publics auxquels la ministre responsable de la Condition féminine a participé en 2025-2026.	Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
RP3-09	Liste des formations, conférences, ateliers, missions ou journées d'activités (incluant hors Québec) auxquels ont participé les employés du ministère et membres relevant du cabinet du ministre. Indiquer : a) Le lieu et la date; b) Le coût; c) Le nombre de participants; d) Le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.	
RP3-10	Liste de tous les événements organisés par le Secrétariat à la condition féminine en 2025-2026 et le budget alloué pour la tenue de chacun d'eux.	Cette question est répondue à la question RG-02.
RP3-11	Nombre total de juges, au 31 mars 2026, pour chaque cour de juridiction québécoise. Pour chacune des cours, distinguer les juridictions de la région ainsi que le sexe des juges. Indiquer les mesures prises en 2025-2026 pour tendre vers la parité pour les cours avec une sous-représentation féminine.	Cette question relève du Secrétariat à la sélection des candidats à la fonction de juge du ministère de la Justice.
RP3-12	Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes dans chacun des conseils d'administration des sociétés d'État, au sens de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État.	Cette question relève du Secrétariat aux emplois supérieurs.

N°	QUESTIONS	QUESTIONS NON RÉPONDUES
RP3-13	Nombre de femmes occupant un poste de sous-ministre, de sous-ministre associée, de sous-ministre adjointe ou de dirigeante d'organisme en date du 31 mars 2026. Indiquer les mesures prises en 2025-2026 pour tendre vers la parité pour les ministères et organismes avec une sous-représentation féminine.	Cette question relève du Secrétariat aux emplois supérieurs.
RP3-14	Liste des mesures initiées afin de sensibiliser les entreprises à l'équité salariale entre les emplois féminins et les emplois masculins, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.	Cette question relève de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.
RP3-15	Liste des mesures initiées afin de valoriser l'entrepreneuriat chez les femmes, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.	
RP3-16	Liste de tous les comités interministériels, comités conjoints, comités-conseils, comités consultatifs, comités de vigilance, et de ceux impliquant d'autres partenaires, auxquels ont participé le ministère et ses organismes en 2025-2026. Ventiler par sous-ministériat et par organisme et indiquer, pour chacun : a) Le(s) mandat(s); b) La liste des membres (incluant les membres externes, observateurs ou provisoires); c) Les rencontres tenues en 2025-2026; d) Les résultats détaillés des rencontres tenues en 2025-2026; e) Les rencontres prévues en 2026-2027 avec l'objet et l'échéancier.	
RP3-17	État de situation, au 31 mars 2026, du nombre de personnes ayant suivi une formation en ligne sur les ADS (incluant les formations régionales), dans le cadre de la poursuite de l'offre de services de sensibilisation et de formation auprès des hautes autorités, des gestionnaires et du personnel professionnel dans les ministères et les organismes gouvernementaux, les CRÉ et les Villes.	
RP3-18	État de situation, au 31 mars 2026, de la liste des ministères et organismes ayant systématisé l'intégration des ADS dans leurs processus. Préciser également pour chaque ministère et organisme la nature des mécanismes internes institués, les sommes et les ETC dédiés en 2025-2026.	
RP3-19	État de situation, au 31 mars 2026, du nombre de formateurs et de formatrices soutenus par le SCF. Préciser les sommes et les ETC dédiés en 2025-2026. Préciser ce qu'il est advenu des formateurs et formatrices soutenus dans le cadre des ententes régionales.	Cette question est répondue à la questions RP3-17 du troisième groupe d'opposition.
RP3-20	État de situation, au 31 mars 2026, des instances en place pour maintenir et consolider les ADS. Préciser le nombre de rencontres tenues en 2025-2026 par le comité directeur et le comité interministériel en ADS.	
RP3-21	État de situation, au 31 mars 2026, quant au développement d'une approche promotionnelle auprès des ministères et organismes, des villes et des instances régionales et locales. Préciser notamment les sommes et les ETC dédiés en 2025-2026.	
RP3-22	État de situation, au 31 mars 2026, de l'organisation d'un forum sur les ADS.	
RP3-23	Bilan final du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale et portrait des mesures de ce plan qui sont toujours en place.	
RP3-24	Indiquer le nombre de rencontres que le Comité interministériel de sous-ministres associés et de sous-ministres adjoints en matière de violences sexuelles et ses sous-comités ont dédié, en tout ou en partie, à l'élaboration des prochaines actions gouvernementales en matière de violence conjugale en 2025-2026.	
RP3-25	Indiquer le financement récurrent à la mission accordé aux maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale pour les cinq dernières années, ainsi que les prévisions pour 2026-2027.	Cette question relève du ministère

N°	QUESTIONS	QUESTIONS NON RÉPONDUES
		de la Santé et des Services sociaux.
RP3-26	Fournir la ventilation de l'utilisation détaillée du budget octroyé pour contrer la violence conjugale. Ventiler par catégorie (Consolider et accroître la capacité d'accueil des maisons d'hébergement pour les femmes et les enfants victimes de violence conjugale, Améliorer le traitement judiciaire des dossiers en matière de violence conjugale), par région, par année. Nommer les organismes financés par région.	
RP3-27	Indiquer les mesures et les sommes engagées en 2025-2026 par le SCF pour les femmes immigrantes victimes de violence conjugale, par région, ainsi que les prévisions pour l'année 2026-2027.	
RP3-28	Préciser les sommes dégagées en 2025-2026 pour accompagner les femmes victimes de violence conjugale. Ventiler selon les mesures potentielles suivantes : a) Maisons d'hébergement pour elles; b) Aide psychologique adaptée; c) Aide sur le plan de la formation professionnelle et de la réinsertion sociale et économique; d) Aide pour les enfants; e) Aide juridique; f) Autres.	
RP3-29	Indiquer les mesures et les sommes engagées, par région, en 2025-2026 par le SCF pour prévenir et contrer les violences sexuelles. Prévisions pour 2026-2027.	
RP3-30	Indiquer les sommes engagées et le nom des organismes soutenus, par région, en 2025-2026 par le SCF pour prévenir et contrer les violences sexuelles. Prévisions pour 2026-2027.	Cette question est déjà répondue à la question RP-37 de l'opposition officielle.
RP3-31	Indiquer les sommes engagées et le nom des organismes soutenus, par région, en 2025-2026 par le SCF pour prévenir et contrer l'exploitation sexuelle. Prévisions pour 2026-2027.	Cette question est déjà répondue à la question RP-37 de l'opposition officielle.
RP3-32	Indiquer les mesures et les sommes engagées en 2025-2026 par le SCF pour prévenir et contrer les violences sexuelles dans les milieux autochtones.	
RP3-33	Ventilation détaillée des sommes allouées concernant l'offre de formation en milieu autochtone relativement à l'intervention auprès des femmes et des enfants victimes de violences sexuelles.	
RP3-34	Indiquer les mesures et les sommes engagées pour prévenir et contrer les violences sexuelles dans les milieux autochtones.	Cette question est répondue à la question RP-36 du troisième groupe d'opposition.
RP3-35	Préciser le nombre de rencontres tenues par le sous-comité « volet autochtone » en 2025-2026 pour élaborer une stratégie spécifique d'intervention pour prévenir et contrer les violences sexuelles dans les milieux autochtones.	
RP3-36	Ventilation détaillée des sommes accordées par le Secrétariat à la condition féminine en 2025-2026 pour des mesures servant à soutenir les femmes et les enfants victimes de violence, par région, incluant les groupes, et prévisions pour 2026-2027.	
RP3-37	Préciser, au 31 mars 2026, si le comité des sous-ministres, coprésidé par le Secrétariat à la condition féminine et le ministère de la Justice, remplit toujours son rôle de s'assurer de la mise en œuvre des engagements gouvernementaux en matière de violence conjugale et d'agression sexuelle.	

N°	QUESTIONS	QUESTIONS NON RÉPONDUES
RP3-38	Fournir toutes les dates des rencontres, les noms des personnes présentes, les rapports préliminaires et les résultats du comité des sous-ministres coprésidé par le SCF et le ministère de la Justice en matière de violence conjugale et d'agression sexuelle. Fournir un échéancier pour le dépôt du rapport et des recommandations.	
RP3-39	Préciser quelle part occupe les rencontres bilatérales parmi toutes les rencontres tenues en 2025-2026 au sein du Comité interministériel de sous-ministres associés et de sous-ministres adjoints en matière de violences sexuelles et des sous-comités.	
RP3-40	Préciser de qui relève, au 31 mars 2026, le comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale. Préciser également si le ministère de la Sécurité publique demeure coresponsable, avec le Secrétariat à la condition féminine, du volet « exploitation sexuelle ».	
RP3-41	Fournir toutes les dates des rencontres, les noms des personnes présentes, les rapports préliminaires et les résultats du comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale. Fournir un échéancier pour le dépôt du rapport et des recommandations.	Cette question est répondue à la question RP-38 du troisième groupe d'opposition.
RP3-42	Indiquer le suivi donné à chacune des recommandations de l'avis du Conseil du statut de la femme en 2025-2026, les sommes cumulées et les ETC associés à chaque mesure prise depuis la publication de l'avis.	
RP3-43	Indiquer le suivi donné à chacune des recommandations de l'avis du Conseil du statut de la femme sur la prostitution, les sommes cumulées et les ETC associés à chaque mesure prise depuis la publication de l'avis.	
RP3-44	Préciser les actions menées par le Secrétariat à la condition féminine en date du 31 mars 2026 pour que soit supprimée la promotion de services sexuels dans les petites annonces des journaux, les médias électroniques, Internet et dans l'espace public (panneaux publicitaires ou autres), tel que l'a recommandé le Conseil du statut de la femme dans son avis de 2012.	Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits 2026-2027.
RP3-45	Liste des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence ayant reçu du financement en 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.	
RP3-46	Nombre de nouvelles ressources embauchées dans les ressources d'hébergement pour femmes victimes de violence, ventilé par région.	Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.
RP3-47	Nombre de places en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence créées et consolidées, ventilé par région. Prévisions pour 2026-2027.	Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.
RP3-48	Liste des services externes bonifiés, ventilée par région. Prévisions pour 2026-2027.	Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.
RP3-49	Préciser les sommes dégagées en 2025-2026 pour accompagner les femmes victimes de violences sexuelles. Ventiler selon les mesures potentielles suivantes : a) Maisons d'hébergement pour elles; b) Aide psychologique adaptée; c) Aide sur le plan de la formation professionnelle et de la réinsertion sociale et économique; d) Aide pour les enfants; e) Aide juridique; f) Autres.	

N°	QUESTIONS	QUESTIONS NON RÉPONDUES
RP3-50	Préciser les sommes dégagées en 2025-2026 pour aider les personnes prostituées à quitter ce milieu. Ventiler selon les mesures potentielles suivantes : a) Maisons d'hébergement pour elles; b) Services de désintoxication; c) Aide psychologique adaptée; d) Aide sur le plan de la formation professionnelle et de la réinsertion sociale et économique; e) Aide juridique afin d'obtenir un pardon pour les condamnations liées à la communication à des fins de prostitution; f) Autres.	
RP3-51	Indiquer les sommes dépensées pour la réalisation d'une vaste campagne d'information auprès de la population en général et des clients en particulier afin de décourager l'achat de services sexuels et de montrer les préjudices qui découlent de la prostitution et de l'exploitation sexuelle des mineurs.	
RP3-52	Indiquer les sommes dépensées pour la réalisation de la campagne médiatique visant à sensibiliser la population à la violence conjugale et sexuelle envers les femmes. Prévisions pour 2026-2027.	
RP3-53	Nombre total de places dans les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale de 1 ^{re} étape et de 2 ^e étape. Nombre de places nécessaires pour combler les besoins. Ventilation par région.	Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.
RP3-54	Indiquer de quelle façon le nombre de places à venir dans les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale est réparti entre les régions.	Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.
RP3-55	Indiquer les actions concrètes implantées à la suite des travaux des trois comités suivants en 2025-2026, et celles prévues en 2026-2027 : a) Comité consultatif pour la promotion de rapports égalitaires en milieu scolaire; b) Comité interministériel sur la promotion des rapports égalitaires; c) Comité consultatif sur l'éducation à la sexualité.	Cette question est répondue à la question RP-11 de l'opposition officielle.
RP3-56	Indiquer les suites données à l'avis du Conseil du statut de la femme sur l'égalité entre les sexes en milieu scolaire. Indiquer quelles suites a été données en 2025-2026 aux recommandations de l'avis qui touche le SCF. Indiquer si des sommes et des ETC ont été dédiés à cette fin.	
RP3-57	Indiquer si le SCF a été consulté pour l'élaboration du projet pilote d'éducation à la sexualité. Indiquer si le SCF est impliqué dans l'évaluation de la mesure depuis son instauration. Indiquer les ETC dédiés au suivi.	
RP3-58	Tout document, budget, courriel et toute rencontre visant à répondre à la demande des organismes afin que soit adoptée une loi pour prévenir les violences sexuelles dans les écoles du Québec.	
RP3-59	Indiquer si le Comité interministériel pour la révision du salaire minimum a effectué une analyse différenciée selon les sexes pour décider de l'évolution du salaire minimum. Indiquer si le SCF a suggéré aux autres ministères et organismes impliqués dans le comité de produire une ADS. Indiquer également, le cas échéant, les sommes et les ETC dédiés pour la production de cette ADS.	
RP3-60	Bilan des actions entreprises auprès des femmes dans la construction pour l'année 2025-2026, ainsi que les actions prévues pour 2026-2027. Indiquer les montants consacrés par le SCF.	Cette question est répondue à la question RP-13 de l'opposition officielle.

N°	QUESTIONS	QUESTIONS NON RÉPONDUES
RP3-61	Bilan et liste des mesures initiées auprès des femmes autochtones, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.	
RP3-62	Bilan et liste des mesures initiées auprès des femmes immigrantes, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.	Cette question est répondue à la question RP-21 de l'opposition officielle.
RP3-63	<i>Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée</i> : bilan détaillé des actions entreprises et des sommes engagées en 2025-2026, ainsi que les prévisions pour 2026-2027.	Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
RP3-64	Préciser si un bilan des consultations particulières menées auprès des organisations autochtones en 2025-2026 en matière d'agressions et d'exploitation sexuelles a été produit par le SCF.	
RP3-65	Fournir les sommes allouées en 2025-2026 et celles prévues en 2026-2027 pour le soutien à la mission des 16 groupes spécialisés en matière d'employabilité féminine. Ventiler par organisme. Indiquer le nombre de rencontres tenues avec les groupes par le Secrétariat à la condition féminine en 2025-2026.	
RP3-66	Projets financés dans le cadre du programme de soutien financier « Initiative de partenariat – Égalité entre les femmes et les hommes » (incluant les ententes administratives en égalité) du SCF en 2025-2026. Pour chacun, indiquer, par région : a) La liste des demandes soumises et retenues et leur descriptif sommaire; b) La liste des demandes soumises non retenues, leur descriptif sommaire et les motifs de rejet; c) Les critères de sélection et les sommes octroyées.	
RP3-67	Appel de projets nationaux, locaux et régionaux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes lancé en 2025-2026 par le Secrétariat à la condition féminine, dans le cadre du programme de soutien financier « Initiative de partenariat – Égalité entre les femmes et les hommes » : fournir la liste des projets financés. Ventiler par projet déposé en fournissant : a) Le nom de l'organisation ayant déposé un projet; b) La nature de l'organisation, par exemple : MRC, municipalités, organisations parapubliques des domaines de l'éducation, de la santé, des services sociaux ou du développement régional et local/organismes à but non lucratif, milieux autochtones; c) Si oui ou non le projet a été déposé en format « partenariat »; d) Le montant soumissionné pour le projet; e) Le résumé du projet proposé; f) Le cas échéant, les étapes d'analyse franchies pour le projet; g) Le cas échéant, les motifs sommaires de rejet pour le projet. Fournir la liste des projets n'ayant pas été retenus dans le cadre de ces appels de-projets.	
RP3-68	Projets financés dans le cadre du Programme de soutien financier à des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes du SCF en 2025-2026. Pour chacun, indiquer, par région : a) La liste des demandes soumises et retenues et leur descriptif sommaire; b) La liste des demandes soumises non retenues, leur descriptif sommaire et les motifs de rejet; c) Les critères de sélection et les sommes octroyées.	Cette question est répondue à la question RP-25 de l'opposition officielle.
RP3-69	Détail des travaux engagés et à venir concernant le statut légal des conjoints de fait.	Cette question relève du ministère de la Justice.

N°	QUESTIONS	QUESTIONS NON RÉPONDUES
RP3-70	Détail des travaux engagés et à venir concernant la gestation pour autrui.	Cette question relève du ministère de la Justice.
RP3 71 à 80	Questions relevant du Conseil du statut de la femme.	
RP3-81	Bilan détaillé des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2025-2026 dans la mise en œuvre du plan d'action 2020-2025 pour prévenir les situations de violence conjugale.	
RP3-82	Bilan de l'étude de faisabilité quant à l'implantation de bracelets antirapprochements.	Cette question relève du ministère de la Sécurité publique.
RP3-83	Copie de l'aide-mémoire à l'intention des services de police concernant l'engagement de ne pas troubler l'ordre public en vertu de l'article 810 du Code criminel.	Cette question relève du ministère de la Sécurité publique.
RP3-84	Nombre de femmes ayant bénéficié du programme d'aide financière d'urgence afin de faciliter leur sortie d'un milieu dangereux en 2025-2026. Ventilation détaillée des sommes données et copie des critères pour bénéficier de cette aide financière d'urgence.	Cette question relève du ministère de la Justice.
RP3-85	Liste des rencontres entre les différents organismes et ministères ainsi que les organismes desservant les femmes dans l'élaboration du plan d'action 2020-2025.	
RP3-86	Ventilation détaillée des 180 M\$ annoncés sur 5 ans en 2020.	
RP3-87	Liste des maisons d'hébergement pour femmes dans l'ensemble du réseau n'ayant pas encore reçu leur financement en 2025-2026.	Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.
RP3-88	Bilan détaillé des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2025-2026 dans la mise en œuvre du plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale.	Cette question est répondue à la question RP-81 du troisième groupe d'opposition.
RP3-89	Nombre de femmes ayant participé au Programme d'aide à la relance par l'augmentation de la formation (PARAF) en 2025-2026.	Cette question relève du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
RP3-90	Liste des actions entreprises en 2025-2026 pour stimuler la participation des femmes aux conseils d'administration en contexte de relance.	
RP3-91	Nombre d'entreprises ayant été sensibilisées aux bonnes pratiques en matière de conciliation famille-travail-études (CFTE) en 2025-2026.	
RP3-92	Copie de l'analyse du phénomène de sous-valorisation des emplois à prédominance féminine ainsi que des recommandations visant à mettre en place des actions permettant d'assurer une meilleure reconnaissance de la valeur de ces emplois d'un milieu à l'autre.	
RP3-93	Ventilation détaillée de l'aide d'urgence de 2,5 M\$ annoncée le 27 mars 2020 pour les maisons d'hébergement pour femmes violentées.	Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.
RP3-94	Copie des documents et échanges visant à réformer la <i>Loi sur l'équité salariale</i> .	Cette question relève du ministère du Travail.
RP3-95	Les plus récentes données concernant l'équité salariale au Québec.	Cette question relève du ministère du Travail.

N°	QUESTIONS	QUESTIONS NON RÉPONDUES
RP3-96	Liste des actions visant à sensibiliser les entreprises du Québec à se conformer à la <i>Loi sur l'équité salariale</i> .	Cette question relève de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.
RP3-97	Nombre de causes pendantes devant la CNESST en matière d'équité salariale depuis 2010.	Cette question relève du ministère du Travail.
RP3-98	Liste des rencontres tenues entre la ministre responsable de la Condition féminine et le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale en matière d'équité salariale en 2025-2026.	Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
RP3-99	Liste des actions entreprises et des sommes engagées pour favoriser la recherche d'emploi chez les femmes, particulièrement les femmes immigrantes.	Cette question relève du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
RP3-100	État de situation des femmes sur le marché du travail en 2025-2026.	Cette question relève du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
RP3-101	État de situation sur le nombre de femmes en attente d'une place en maison d'hébergement de première et de deuxième étape, ventilé par région et par délai d'attente.	Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.
RP3-102	Toutes mesures mises en place depuis 2018 afin de prévenir la violence conjugale et les féminicides.	
RP3-103	Combien d'avortements ont été pratiqués au Québec au cours des cinq dernières années (2020-2024), ventilés par année et par région administrative.	Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
RP3-104	Quel est le délai moyen d'attente pour obtenir un avortement au Québec (ventilé par région administrative).	Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
RP3-105	Quel est le nombre d'avortements médicamenteux pratiqués au Québec au cours des cinq dernières années, ventilé par année et par région administrative.	Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
RP3-106	Quel est le nombre d'avortements chirurgicaux pratiqués au Québec au cours des cinq dernières années, ventilé par année et par région administrative.	Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
RP3-107	Combien de personnes se sont rendus à l'extérieur de leur région de résidence pour obtenir un avortement, ventilé par année et par région d'origine pour les cinq dernières années (2020-2024).	Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
RP3-108	État d'avancement du Plan d'action gouvernemental sur l'accès à l'avortement 2024-2027.	
RP3-109	Tous projets de mesures ou de règlements concernant la sécurité des femmes en ligne.	
RP3-110	Listes des organismes recevant du financement de la part du secrétariat, montants reçus et ventilé par région.	

QUESTION RP3-01	Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au cabinet ministériel pour approbation.
--------------------	--

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2025-2026 des ministères et organismes.

QUESTION RP3-02	Pour chaque direction du ministère et organisme relevant du ministère, indiquer le nombre et le pourcentage d’employés occasionnels en 2025-2026 et pour les cinq dernières années, ainsi que le nombre et le pourcentage d’entre eux qui ne sont plus à l’emploi du Secrétariat
----------------------------	--

Cette question est déjà répondue à la question 01 des renseignements particuliers de l’opposition officielle.

QUESTION RP3-03	Nombre de postes vacants abolis au cours de la dernière année, par région et par établissement.
--------------------	---

Concernant le Secrétariat à la condition féminine, un poste vacant a été aboli au cours de la dernière année.

QUESTION RP3-04	Nombre de postes vacants ou de congés non comblés au cours de la dernière année, par région.
--------------------	--

Au 31 janvier 2026 : il y a un poste vacant au Secrétariat à la condition féminine.

QUESTION RP3-05	Liste de l'effectif en poste au Secrétariat à la condition féminine pour les trois dernières années, ainsi que les prévisions des besoins pour 2026-2027.
--------------------	---

Les réponses à cette question seront transmises par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

QUESTION RP3-06	Ventilation détaillée des organismes, des entreprises ou de toute autre entité ayant reçu des sommes du SCF en 2025-2026.
--------------------	---

L'information quant aux différents organismes, entreprises ou de toute autre entité ayant reçu des sommes du Secrétariat à la condition féminine (SCF) en 2025-2026 se trouve aux fiches des renseignements particuliers et généraux suivantes :

- Question 37 des renseignements particuliers de l'opposition officielle : soutien financier à des initiatives en matière de violence sexuelle ou de violence conjugale;
- Question 17 des renseignements particuliers de l'opposition officielle : soutien financier à des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en milieux autochtones;
- Question 4 des renseignements généraux : Contrats;

Les subventions versées aux organismes en 2025-2026 en lien avec la réalisation de la *Stratégie gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027* ainsi que le *Plan d'action gouvernemental sur l'accès à l'avortement 2024-2027* sont présentés en annexe.

Montants versés en 2025-2026 dans le cadre de la Stratégie gouvernementale en matière d’égalité entre les femmes et les hommes
2022-2027 et du Plan d'action gouvernemental sur l'accès à l'avortement 2024-2027

Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027

Organismes	Région	Montants versés en 2025-2026
Academos	National	34 737 \$
Accès transports viables	Régional	65 997 \$
Accès-travail-femmes Inc.	02-Saguenay	65 000 \$
Administration régionale Baie-James	10-Nord du Québec	132 000 \$
Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale	National	28 500 \$
Assemblée des groupes de femmes d’interventions régionales (AGIR)	07-Outaouais	99 500 \$
Association des familles monoparentales et recomposées Maria-Chapdelaine	02-Saguenay	14 478 \$
Association des femmes Cris de Eeyou Istchee	10-Nord-du-Québec	65 000 \$
Association des femmes en finance du Québec	National	30 000 \$
Association des femmmes Inuit du Nunavik Saturvit	10-Nord-du-Québec	65 000 \$
Association pour la santé publique du Québec	National	66 000 \$
Carrefour Familial Hochelaga	06-Montréal	14 327 \$
Carrefour jeunesse emploi des Cantons de l'Est (CJECE)	05-Estrie	20 000 \$
Centrale des syndicats du Québec (CSQ)	National	20 000 \$
Centre d’intégration professionnelle de Lanaudière	14-Lanaudière	65 000 \$
Centre d'intégration au marché de l'emploi	05-Estrie	166 345 \$
Centre d'intégration en emploi Laurentides	15-Laurentide	18 256 \$
Centre le PONT	4-Mauricie	65 000 \$
Chambre de commerce et d'industrie Vallée-du-Richelieu	16-Montérégie	19 989 \$
CIAFT	National	95 000 \$
Cible Famille Brandon	Régional	6 157 \$
Clinique des femmes de l'outaouais	7-Outaouais	100 000 \$
COFFRE inc.	16-Montérégie	65 000 \$
Collectif régional de développement du Bas-St-Laurent	01-Bas-St-Laurent	8 500 \$
Collège d’enseignement général et professionnel de Saint-Hyacinthe	16-Montérégie	19 923 \$
Collège d'enseignement général et professionnel de Maisonneuve	6-Montréal	29 607 \$
Comité condition féminine Baie-James	10-Nord-du-Québec	65 000 \$
Comité d'allaitement maternel CALM	16-Montérégie	20 020 \$
Comité des femmes actives de Montréal/CVASM/Info-aide violence sexuelle/	Régional	28 500 \$
ConcertAction femmes Estrie	05-Estrie	65 000 \$
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES)	National	28 500 \$
Connexion Emploi Ressources Femmes	12-Chaudière-Appalaches	65 000 \$
Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides	15-Laurentide	130 000 \$

Organismes	Région	Montants versés en 2025-2026
Co-Savoir (ancien nom Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition des femmes)	National	30 000 \$
De Soi à l'Emploi	16-Montérégie	85 000 \$
École des entrepreneurs du Québec	National	19 926 \$
ÉducÉpargne	National	59 180 \$
Elles de la construction	National	109 810 \$
Espace MUNI	National	66 000 \$
Étape emploi inc.	03-Capitale-Nationale	84 967 \$
Fédération de la relève agricole du Québec	National	66 000 \$
Fédération des Agricultrices du Québec	National	29 900 \$
Fédération des communautés culturelles de l’Estrie	05-Estrie	88 554 \$
Fédération des maisons d’hébergement pour femmes	National	58 500 \$
Fédération du Québec pour le planning des naissances	National	19 643 \$
Fédération Nourri-Source	National	56 822 \$
Fédération québécoise des municipalités	National	72 000 \$
Femmes du monde à Côte-des-Neiges	06-Montréal	36 584 \$
Groupe Femmes politique et démocratique (GFPD)	National	300 000 \$
Institut du nouveau monde	National	18 976 \$
Institut Maritime du Québec	National	30 000 \$
JeunesExplo - Stages d'un jour ou Jeunes Explorateurs d'un jour	National	20 000 \$
La CLEF, Centre Lanaudière d’emploi pour femmes	14-Lanaudière	65 000 \$
La maison de la Famille de Lotbinière	12-Chaudière-Appalaches	955 \$
L'Anonyme U.I.M.	National	94 219 \$
Les 3 sex*	National	28 405 \$
Les Relevailles de Montréal	06-Montréal	8 730 \$
Mentorat Québec	National	30 000 \$
Option Femmes	7-Outaouais	65 000 \$
Options sans limites Inc.	16-Montérégie	65 000 \$
Partance, centre d’emploi pour femmes inc.	17-Centre du Québec	84 611 \$
Perspective Carrière	12-Laval	29 905 \$
Prévention Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	National	21 090 \$
Récif 02	02-Saguenay-Lac-Saint-Jean	212 031 \$
Regroupement de femmes de l’Abitibi-Témiscamingue	08-Abitibi-Temiscamaïne	65 000 \$
Regroupement des femmes de la Côte-Nord	09-Côte-Nord	198 000 \$
Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale nationale	03-Capitale-Nationale	127 000 \$
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale	National	28 500 \$
Regroupement pour la Valorisation de la Paternité	National	15 000 \$
Réseau des femmes des Laurentides	15-Laurentides	65 000 \$

Organismes	Région	Montants versés en 2025-2026
Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches	12-Chaudière-Appalaches	245 000 \$
Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec (RTRGFQ)	National	80 000 \$
Réseau Femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale	03-Capitale-Nationale	19 889 \$
Réseau pour un Québec Famille	National	30 000 \$
Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF)	National	65 966 \$
Services intégrés pour l'emploi	17-Centre du Québec	65 000 \$
Sexplique	National	20 000 \$
Société de développement communautaire de Montréal	06-Montréal	45 931 \$
SORIF inc.	06-Montréal	65 000 \$
Sport'Aide	National	30 000 \$
Table de concertation de Laval en condition féminine	13-Laval	65 000 \$
Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGFM)	16-Montérégie	65 000 \$
Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière	14-Lanaudière	65 000 \$
Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent	01-Bas St-Laurent	65 000 \$
Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec	17-Centre-du-Québec	195 000 \$
Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM)	04-Mauricie	134 000 \$
Table de concertation féministe de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	11-Gaspesie	166 500 \$
Table de concertation régionale de la Montérégie	16-Montérégie	93 500 \$
Table des groupes de femmes de Montréal	National	194 983 \$
Table des MRC de l'Estrie	05-Estrie	133 000 \$
Technovation Montréal	06-Montréal	57 949 \$
Université de Sherbrooke	National	31 033 \$
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	National	16 240 \$
Ville de Laval	13-Laval	100 000 \$

Plan d'action gouvernemental sur l'accès à l'avortement 2024-2027

Organismes	Région	Montants versés en 2025-2026
S.O.S. Grossesse	03-Capitale-Nationale	110 000 \$
S.O.S. Grossesse Estrie	05-Estrie	110 000 \$
Grossesse-Secours Inc.	06-Montréal	380 000 \$
Fédération du Québec pour le planning des naissances	National	6 100 \$

QUESTION RP3-07	Liste des rencontres tenues entre la ministre responsable de la Condition féminine ou son cabinet et des organismes, des entreprises ou toute autre entité en 2025-2026.
--------------------	--

Cette question ne semble pas pertinente à l’exercice d’étude des crédits.

QUESTION RP3-08	Liste des événements publics auxquels la ministre responsable de la Condition féminine a participé en 2025-2026.
--------------------	--

Cette question ne semble pas pertinente à l’exercice d’étude des crédits.

QUESTION RP3-09	Liste des formations, conférences, ateliers, missions ou journées d'activités (incluant hors-Québec) auxquels ont participé les employés du ministère et membres relevant du cabinet de la ministre. Indiquer : a) Le lieu et la date; b) Le coût; c) Le nombre de participants; d) Le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.
----------------------------	--

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphes 22 et 23).

[Accès à l'information du ministère des Relations internationales et de la Francophonie | Gouvernement du Québec](#)

QUESTION RP3-10	Liste de tous les événements organisés par le Secrétariat à la condition féminine en 2025-2026 et le budget alloué pour la tenue de chacun d'eux.
--------------------	---

Veillez vous référer à la réponse à la question 2 des renseignements généraux.

QUESTION RP3-11	Nombre total de juges, au 31 mars 2026, pour chaque cour de juridiction québécoise. Pour chacune des cours, distinguer les juridictions de la région ainsi que le sexe des juges. Indiquer les mesures prises en 2025-2026 pour tendre vers la parité pour les cours avec une sous-représentation féminine.
----------------------------	---

Cette question relève du Secrétariat à la sélection des candidats à la fonction de juge du ministère de la Justice.

QUESTION RP3-12	Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes dans chacun des conseils d'administration des sociétés d'État, au sens de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État.
--------------------	---

Cette question relève du Secrétariat aux emplois supérieurs.

QUESTION RP3-13	Nombre de femmes occupant un poste de sous-ministre, de sous-ministre associée, de sous-ministre adjointe ou de dirigeante d’organisme en date du 31 mars 2026. Indiquer les mesures prises en 2025-2026 pour tendre vers la parité pour les ministères et organismes avec une sous-représentation féminine.
----------------------------	--

Cette question relève du Secrétariat aux emplois supérieurs.

QUESTION RP3-14	Liste des mesures initiées afin de sensibiliser les entreprises à l'équité salariale entre les emplois féminins et les emplois masculins, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.
--------------------	--

Cette question relève de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

QUESTION RP3-15	Liste des mesures initiées afin de valoriser l'entrepreneuriat chez les femmes, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.
----------------------------	--

Le Secrétariat à la condition féminine a soutenu ces projets en 2025-2026 :

Organisme	Titre	Année de l'annonce	Durée	Montants versés en 2025-2026
Projets nationaux				
École des entrepreneurs du Québec	Repreneures en devenir	2023-2024	2 ans	19 926 \$
Projets régionaux (Montérégie)				
Chambre de commerce et d'industrie de la Vallée du Richelieu	L'entrepreneuriat en toute égalité	2023-2024	2 ans	19 989 \$
Cégep de Saint-Hyacinthe	L'entrepreneuriat féminin, l'équilibre au cœur de la réussite	2023-2024	2 ans	19 923 \$

QUESTION RP3-16	Liste de tous les comités interministériels, comités conjoints, comités-conseils, comités consultatifs, comités de vigilance, et de ceux impliquant d'autres partenaires, auxquels ont participé le ministère et ses organismes en 2025-2026. Ventiler par sous-ministériat et par organisme et indiquer, pour chacun : a) Le(s) mandat(s); b) La liste des membres (incluant les membres externes, observateurs ou provisoires); c) Les rencontres tenues en 2025-2026; d) Les résultats détaillés des rencontres tenues en 2025-2026; e) Les rencontres prévues en 2026-2027 avec l'objet et l'échéancier.
----------------------------	---

Veillez vous référer à l'annexe jointe à cette fiche.

Nom du comité	Mandat du comité	Porteur du comité	Membres
Comité femmes autochtones	Comité averseur provincial qui unit les organisations autochtones représentant les intérêts des femmes des Premières Nations et Inuit et des représentants gouvernementaux afin : - de réfléchir, d’échanger et de se concerter sur les enjeux à prioriser; - d’influencer les politiques et les actions du gouvernement; - de voir à recommander des actions concrètes.	SCF	SRPNI, SCF, MSP, MEQ, MES, MIQ, MFA, MSSS, Association des femmes cries de Eeyou Istchee (CWEIA), Association des femmes inuit du Nunavik Saturviit, Association des Inuit du sud du Québec (SQIA), Conseil des femmes élues de l’APNQL, Femmes autochtones Québec (FAQ), Regroupement des centres d’amitié autochtones du Québec (RCAAQ)
Comité directeur interministériel sur les enjeux des femmes et des filles des Premières Nations et Inuit	Lieu d’échange interministériel qui a pour objectif de favoriser une meilleure collaboration et une meilleure coordination de l’action gouvernementale en ce qui concerne les enjeux touchant les femmes et les filles des Premières Nations et Inuit. Le mandat du comité est de favoriser l’échange d’informations quant aux enjeux jugés prioritaires par le Comité femmes autochtones et d’identifier les pistes d’action potentielles à mettre en oeuvre, selon les champs de responsabilité de chaque MO, en cohérence avec ces enjeux.	SCF	SCF, SRPNI, MIQ, MEQ, MES, MSP, MSSS, MFA, SAI, MESS
Table gouvernementale aux affaires territoriales	Favoriser la concertation entre les ministères et les organismes du gouvernement et la cohérence de leurs actions, particulièrement en matière d’occupation et de vitalité des territoires.	MAMH - Sous-ministériat aux régions et à l’aménagement du territoire	MAMH, CALQ, Hydro-Québec, Investissement Québec, MAPAQ, MEIE, MRNF, MES, MELCCFP, MIFI, MCC, MFA, MIQ, MLF, MSSS, MSP, MEQ, MFQ, MCE, MTT, MTMD, MESS, Santé Québec, SCN,SRM, SCF, SAI, SRPNI, SRQEA, SCT, SHQ, SEPAQ, STQ, SPN
Comité de coordination interministérielle du Plan d’action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit	Assurer la mise en œuvre et le suivi du premier <i>Plan d’action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027</i> .	SRPNI	SRPNI, SCF, MSSS, MESS, MTRAV, SAIC, CCQ, MAMH, MCC, MEIE, MFA, SHQ, MIQ, MCE (SAJ), MSP
Forum fédéral, provincial et territorial (FPT) des hautes fonctionnaires responsables de la Condition féminine	Les hautes fonctionnaires conseillent les ministres et sous-minitres en recommandant les domaines d’action prioritaires. Elles sont responsables de la mise en œuvre et du suivi du plan stratégique du Forum FPT Condition féminine afin de cerner les enjeux et les activités d’intérêt commun, notamment en mettant activement en avant des dossiers et des initiatives qui auront un écho dans tout le pays, qui sont d’actualité et qui ont une incidence sur les femmes et les filles.	Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC)	Hautes fonctionnaires responsables de la Condition féminine des gouvernements FPT
Forum fédéral, provincial et territorial (FPT) des sous-ministres responsables de la Condition féminine	Les sous-ministres exercent un rôle stratégique, faisant part des priorités de leurs gouvernements respectifs et veillant à la cohérence gouvernementale des travaux du Forum FPT.	Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC)	Sous-ministres responsables de la Condition féminine des gouvernements FPT
Forum fédéral, provincial et territorial (FPT) des ministres responsables de la Condition féminine	Le Forum fédéral, provincial et territorial (FPT) des ministres responsables de la Condition féminine a pour mandat principal de partager des connaissances, ainsi que de l’information, et d’entreprendre des initiatives de collaboration ayant fait l’objet de consensus afin de promouvoir et de faire progresser la condition féminine, ce qui peut inclure, en tenant compte de l’étendue variable des mandats de chaque ministre, la diversité et l’égalité des genres.	Coprésidence fédérale et provinciale-territoriale (en rotation)	Ministres fédérale-provinciales-territoriales responsables de la Condition féminine
Réseau des responsables des Unités de relations canadiennes (URC)	Les rencontres des URC visent à être à l’affût de ce qui se passe sur le plan intergouvernemental; à diffuser les informations du SQRC au sein des ministères et organismes gouvernementaux ainsi qu’à discuter des problématiques vécues, d’en tirer des leçons et de tirer profit de l’expertise de chaque URC.	SQRC	Responsables des Unités de relations canadiennes des ministères et organismes gouvernementaux du Québec
Réseau des répondants en occupation et vitalité des territoires	• Assurer les liens avec les ressources du MAMH en regard du dossier de l’occupation et de la vitalité des territoires (OVT); • Assurer les liens avec les représentants en région de leurs MO respectifs en regard du dossier de l’OVT; • Assurer le suivi des travaux en lien avec les actions régionales et nationales; • Donner des avis sur les enjeux de développement traités dans le cadre de la SGAOVT (de manière individuelle ou en groupe); • Traiter de tout autre sujet qui aura été préalablement approuvé par la Table gouvernementale aux affaires territoriales (TGAT).	MAMH	MAMH, SCF, CAG, Hydro-Québec, IQ, MAPAQ, MCC, MCE (SAJ, SRPNI), MCN, MEQ, MES, MEIE, MELCCFP, MRNF, MFA, MIFI, MIQ, MLF, MRIF, MRIF (SRQEA), MSP, MSSS, MESS, MTQ, MTMD, Santé Québec, SEPAQ, SCT, SCT (SCN), SHQ, STQ, SPN
Comité stratégique en analyse différenciée selon les sexes (ADS)	Le Comité stratégique en matière d’ADS a le mandat de soutenir le renforcement de l’ADS au sein de l’appareil gouvernemental, incluant le déploiement de projets pilotes en ADS dans une perspective intersectionnelle (ADS+).	SCF	SCF, MCN, MIQ, MSSS, MFQ, MTMD, MAPAQ, MLF, MCC, MELCCFP, MESS, MES, MFA, MEQ
Comité interministériel de gouvernance en matière d’égalité et d’ADS	Le comité interministériel en matière d’égalité et d’ADS a le mandat de favoriser l’échange d’information à l’échelle intragouvernementale afin de développer une vision transversale des actions menées en matière d’égalité et de contribuer à une vision globale de l’utilisation de l’ADS au gouvernement et de mesurer l’avancement de la mise en oeuvre de son renforcement. - Soutenir le Secrétariat à la condition féminine afin que celui-ci puisse renforcer son action. - Favoriser l’échange d’information afin de dresser un portrait des actions menées pour l’égalité par le gouvernement. - Favoriser l’échange d’information pour développer l’utilisation de l’ADS au gouvernement et en mesurer l’avancement.	SCF	SCF, SCT, MAPAQ, MEIE, MESS, MES, MELCCFP, MIFI, MCC, MFA, MCN, MIQ, MLF, MSSS, MSP, MEQ, MAMH, FINANCES, MRIF, MRNF, MCE
Groupe d’Experts Déterminants et indicateurs	Dans le cadre de la crise tarifaire, et pour effectuer le suivi des impacts potentiels des tarifs douaniers sur la santé de la population, le groupe d’experts détermine les indicateurs à suivre en fonction des déterminants de la santé et en développe de nouveaux. Le rôle du SCF sur ce comité est d’assurer que les réalités différenciées des femmes et des hommes soient prises en compte.	Santé Québec	Santé Québec, MSSS, SCF
Accompagnement Veille psychosociale communautaire	Dans le cadre de la crise tarifaire, ce comité vise à accompagner les santés publiques régionales dans la mise en place d’une veille psychosociale communautaire, comme celle de Chaudière-Appalaches mise en place pendant la pandémie de Covid-19. Le rôle du SCF sur ce comité est d’assurer que les réalités différenciées des femmes et des hommes soient prises en compte.	Santé Québec	Santé Québec, CISS et CIUSS, UQAR, SCF
Réseau des leaders en ADS	Le réseau des leaders en ADS est un réseau de professionnelles et de professionnels. Il a le mandat de favoriser le transfert des savoirs en matière d’ADS, de développer et de partager l’expertise et les expériences en ADS dans la fonction publique, de façon à mettre en œuvre le renforcement de l’ADS au sein de l’appareil gouvernemental.	SCF	BAPE, CNESST, CCQ, Curateur public, Élections Québec, MAPAQ, MCC, MCN, MFA, MIQ, MLF, MSSS, MSP, MEIE, MEQ, MESS, MES, MELCCFP, MIFI, MFQ, MRIF, MRN, MTMD, MTO, SCT.
Comité ADS+ - Projets pilotes	Composé d’une personne par équipe de chacun des projets pilotes en ADS+, le mandat du comité est de développer une communauté de pratique en matière d’ADS+, de partager les expériences et de développer l’expertise en matière d’ADS+.	SCF	CCQ, CNESST, Curateur public, MIQ, MSSS
Comité de travail-Leadership féminin égalité économique et en emploi	Contribuer à soutenir la progression de la mixité en emploi incluant la représentation : des femmes dans les métiers et les professions majoritairement masculins; des hommes dans les métiers et les professions majoritairement féminins; des femmes dans des postes de leadership et veiller à l’atteinte d’une parité inclusive et diversifiée dans les lieux décisionnels.	SCF	MEIE- MEQ- MES- MESS- MTMD- MAPAQ- MSSS- MELCCFP- MRNF- MCC- SAJ- FRQ- MCE- MIFI
Table des partenaires Femmes et politique municipale	Établir une stratégie commune selon trois axes d’intervention visant l’information et la formation, le réseautage et le mentorat, et la sensibilisation des acteurs sociaux, dont les médias.	SCF et MAMH	CSF- Élections Québec- GPPD- PÉPINES- FQM- UMQ- Conseil des Montréalaises- Ville de Montréal
Comité interministériel sur l’action communautaire (CIAC)	Participer, en collaboration avec le Secrétariat à l’action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), aux divers travaux relatifs aux modes de soutien financier, à l’harmonisation et à la simplification des pratiques administratives, à la reddition de comptes, à la révision du Cadre de référence en action communautaire, à la mise en place des outils ou des mécanismes devant faire connaître les balises nationales à tous les échelons de l’administration gouvernementale ou de tout autre appui à fournir aux ministères et aux organismes gouvernementaux dont l’administration est déconcentrée, ainsi qu’à toute autre matière relevant de l’application de la politique.	MESS	Tous les MO attribuant des subventions aux organismes communautaires
Comité interministériel pour la révision du salaire minimum	Définir un cadre de référence afin de guider les décisions relatives à l’évolution du salaire minimum et réviser annuellement le salaire minimum au Québec.	MTRAV	MFQ, SCF, CNESST, MESS, MTRAV, MEIE, SCT, MFQ, MIFI, MAPAQ

Nom du comité	Mandat du comité	Porteur du comité	Membres
Comité interministériel sur l’actualisation de la politique gouvernementale de l’éducation des adultes et de la formation continue		MEQ	MES, MESS, CSF, SCF, OPHQ, MTQ, MSP, OPQ, MLF, Mtourisme, MELCCFP,SAJ, CCQ,MCE, MEIE,MCC, MAMH, MIFI, MAPAQ, MRJ,MFA, MSSS, MCN,
Comité interministériel visant à proposer des solutions concrètes pour réduire les obstacles à la sortie de la prostitution et soutenir la réinsertion sociale	Évaluer la pertinence et la faisabilité de la mise en place de mécanismes de soutien à la sortie de la prostitution pour les personnes adultes notamment sur le plan psychosocial et financier.	SCF	MJQ, MSP, MSSS, MEQ, MAMH, MTRAV, MESS, SHQ, SRPNI
Comité interministériel de suivi de la mise en œuvre du <i>Plan d’action gouvernemental 2021-2026 en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l’exploitation sexuelle des mineurs : briser le cycle de l’exploitation sexuelle</i>	Le Comité interministériel de suivi de mise en œuvre du PACSESM 2021-2026 est l’instance privilégiée pour les exercices de reddition de compte et de suivi qui sont transversales au PACSESM.	MSP	MSP, DPCP, MAMH, MEQ, MES, MJQ, MSSS, MTO, MIFI, SRPNI, SCF, SAJ
Comité interministériel pour le renouvellement du Plan d’action gouvernemental 2021-2026 en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l’exploitation sexuelle des mineurs : briser le cycle de l’exploitation sexuelle	Le Comité interministériel pour le renouvellement du PACSESM 2021-2026 est l’instance privilégiée pour l’exercice de renouvellement du PACSESM.	MSP	MSP, DPCP, MAMH, MEQ, MES, MJQ, MSSS, MTO, MIFI, SRPNI, SCF, SAJ
Comité de partenaires en violence sexuelle	• Favoriser l’échange d’information en matière de violence sexuelle à l’échelle nationale; • Contribuer aux réflexions concernant des enjeux vécus sur le terrain ainsi qu’à celles sur la mise en œuvre d’actions spécifiques en matière de violence sexuelle; • Partager de l’expertise et mettre en relation les principaux acteurs nationaux en la matière.	SCF	Il est composé d’organismes communautaires, de représentant(e)s du milieu de la recherche et de ministères et d’organismes gouvernementaux.
Comité d’orientation en violence sexuelle, conjugale et familiale – niveau de sous-ministres associé(e)s et de sous ministres adjoint(e)s	Assurer la cohérence et l’efficacité des actions gouvernementales en matière de violence sexuelle et de violence conjugale et familiale. Ce comité pourrait également être mandaté par le gouvernement pour contribuer à l’élaboration de nouvelles initiatives. Les membres du comité pourraient aussi juger pertinent de proposer aux autorités l’élaboration d’initiatives. Ce comité inclut des responsables des enjeux autochtones dans les ministères et organismes concernés.	SCF	SCF, BLCHT, MJQ, MSSS, MSP, SAJ, MES, MEQ, MESS, MTRAV, SRPNI, MFA, MIFI, MAMH, DPCP, OPHQ, MCC, CNESTT, CSF, SHQ
Comité interministériel en violence sexuelle, conjugale et familiale – niveau directeur	Assurer la mise en œuvre et le suivi des actions gouvernementales en matière de violence sexuelle et de violence conjugale et familiale. Ce comité a également pour mandat d’assurer l’élaboration de nouvelles initiatives, suivant les décisions du comité d’orientation. Ce comité inclut des gestionnaires responsables d’actions autochtones en violence sexuelle, conjugale et familiale (MJQ, MSSS, SHQ, MSP, SRPNI, DPCP).	SCF	SCF, BLCHT, MJQ, MSSS, MSP, SAJ, MES, MEQ, MESS, MTRAV, SRPNI, MFA, MIFI, MAMH, DPCP, OPHQ, MCC, CNESTT, CSF, SHQ
Comité interministériel en violence sexuelle, conjugale et familiale – niveau professionnel	Favoriser la concertation, l’échange d’information et le partage d’expertise entre les ministères et organismes gouvernementaux afin d’assurer la mise en œuvre, le suivi et la reddition de comptes des actions gouvernementales en matière de violence sexuelle et de violence conjugale et familiale, tout en demeurant à l’affut de nouvelles initiatives en la matière. Ce comité inclut des professionnelles et des professionnels des ministères et organismes (MO) responsables d’actions autochtones en violence sexuelle, conjugale et familiale (MJQ, MSSS, SHQ, MSP, SRPNI, DPCP).	SCF	SCF, MJQ, BLCHT, MSSS, MSP, SAJ, MES, MEQ, MESS, MTRAV, SRPNI, MFA, MIFI, MAMH, DPCP, OPHQ, MCC, CNESTT, CSF, SHQ
Comité de suivi de l’Action Concertée "Les besoins émergents des femmes en matière de santé et bien-être"	Suivi d'une mesure qui s'inscrit dans le Plan d'action en santé et bien-être des femmes (PASBEF 20-24 / plan prolongé). Le comité se réunit en moyenne 1 x année pour assurer le suivi des travaux.	MSSS-SCF	MSSS, SCF (DDEAA et DLVSVC), FRQ, UQAM (chercheuse principale)
Comité de suivi de l’action 5.2.1 de la Stratégie Égalité (violences justifiées par l’honneur)	Action : Assurer une prévention et une intervention concertée interministérielle et intersectorielle dans les cas de violences basées sur l’honneur. La réalisation du projet a été confiée au RAFIQ (Réseau d’action pour l’égalité des femmes immigrées et racisées du Québec). Le comité se réunit une fois par année pour suivre les réalisations du projet et faciliter les arrimages avec les M/O concernés.	MIFI	SCF, MSSS, MSP, RAFIQ
Groupe de travail sur les violences et les discours homophobes et transphobes	Le groupe de travail sur les violences et les discours homophobes et transphobes a pour mandat de conseiller le Bureau de lutte contre l’homophobie et la transphobie relativement au phénomène des violences et des discours haineux et sur la façon de renforcer le cadre d’intervention et d’actualiser les actions du gouvernement du Québec.	BLCHT (SCF)	BLCHT (SCF), MEQ, MESS, MES, MFA, MJQ, MSSS, MSP, MTRAV, SAJ
Comité interministériel de suivi sur le développement des maisons d’hébergement	Ce comité s’inscrit dans l’action 17 de la Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027. Il s’agit d’un espace visant à arrimer les actions des ministères et organismes gouvernementaux qui jouent un rôle clé dans le développement des maisons d’hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale sur le territoire. Considérant son rôle de coordination en matière de violence conjugale, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) souhaite ainsi assurer l’efficacité de ce déploiement et la cohérence des actions gouvernementales en fonction des priorités établies.	SCF	SCF, MSSS, Santé Québec, SHQ, MFQ
Comité de travail sur la violence conjugale	Ce comité permet notamment d’assurer le suivi et le développement de la mise en œuvre des actions gouvernementales en matière de violence conjugale.	SCF	Les ministères et organismes impliqués dans la Stratégie intégrée en violence, des représentantes et représentants du milieu de la recherche ainsi que des organismes communautaires nationaux experts sur ces problématiques sont membres de ce comité.
Rencontres statutaires « État de situation sur l’hébergement »	Assurer une bonne communication entre les organismes d’aide aux victimes de violence conjugale et le gouvernement au sujet des enjeux reliés à la pandémie ou de tout sujet d’actualité ou lié à la mise en œuvre des plans d’action en violence conjugale ou de la stratégie intégrée en violence.	SCF	MSSS, Santé Québec, Alliance des maisons d’hébergement de 2e étape, Fédération des maisons d’hébergement pour femmes, Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, SOS violence conjugale
Comité consultatif : Appel de projets de sensibilisation à la violence sexuelle et la violence conjugale 2025-2026	Le comité consultatif a le mandat de formuler son avis sur les projets retenus par le SCF, à la suite de l’analyse des projets admissibles.	SCF	SCF, MEQ, MJQ
Comité de sélection : Appel de projets pour mieux répondre aux besoins des victimes et des auteurs de violence sexuelle et conjugale	2e vague de sélection de projets de cet appel de projets tenu en 2024 pour pallier à un résiduel de l’Accord Canada-Québec VFS.	MSSS	SCF, MJQ, MSSS
Groupe de travail – Trajectoire des auteurs et suspects de violence	Afin de répondre aux recommandations de Rebâtir la confiance et aux préoccupations issues des consultations, le MJQ, en collaboration avec le MSSS et le MSP, a mis sur pied en juin 2022 le groupe de travail sur la trajectoire des suspect et auteurs de violence (TSAV).	MJQ	MJQ, MSP, MSSS, SCF ainsi que des organismes experts intervenants auprès des auteurs de violence
Comité de sélection : Appel de projets 2025-2026 pour soutenir les personnes victimes d’infractions criminelles	Le comité a le mandat de formuler des recommandations de financement sur les projets reçus.	MJQ	MJQ, SCF
Comité des ministères partenaires de la Stratégie nationale de prévention en santé (SMA)	Suivi portant sur la <i>Stratégie nationale de prévention en santé</i> . Nous y aborderons le Plan de mise en œuvre ainsi que les suites des travaux auxquels vous avez participé.	MSSS	MAPAQ, MCC, MEIE, MEQ, MES, MFA, MIFI, MRNF, MELCCFP, MTMD,MTO, MAMH, SRPNI, MCE (JEUNESSE), MTRAV, SCF, MSP, MESS.
Comité stratégique en action communautaire (SMA)	Harmonisation des mécanismes de financement et de reddition de comptes dans le milieu communautaire.	MESS	MEQ, MES, MCC, MFA, MJQ, MCN, MSSS, MSP, MEIE, MAMH, MIFI, OPC, OPHQ, SRPNI, SHQ, SCF, ENVIRONNEMENT, MCE (JEUNESSE), MRIF, SCT, FINANCES

Nom du comité	Mandat du comité	Porteur du comité	Membres
Comité interministériel de la Francophonie (CIF)	Partager les informations disponibles ainsi que les priorités et orientations envisagées par le MRIF en vue du prochain Sommet de la Francophonie qui se tiendra les 15 et 16 novembre 2026 à Siem Reap, au Cambodge; Échanger sur les priorités stratégiques de chacun des ministères et organismes afin d’informer la construction du positionnement du Québec, notamment en lien avec le thème du Sommet (la paix comme vecteur de développement durable).	MRIF	MCC, MLF, MCE, SCF, MIFI, SURETÉ, MJQ, MEQ, SAJ, MEIE, MELCCFP, MERN MAMH, INVEST-QUEBEC, FRQ, MES, SQRC.
Comité interministériel jeunesse	Le Plan d’action jeunesse 2025-2030 (PAJ) a été lancé. Mise en œuvre.	SAJ	AMF, CNESST, ELECTIONS QC, HYDRO QC, MAMH, MAPAQ, MCC, MCE, MEIE, MELCCFP, MEQ, MES, MESS, MFA, MFQ, MIFI, MLF, MSP, MSSS, MTMD, OPHQ, OQLF, SAAQ, SCF, SCT, SRPNL.
Comité interministériel sur les enjeux de l'itinérance (devenu la Table interministérielle en santé mentale, en itinérance et en dépendance (TISMIDJ))	1. Déterminer des stratégies pour consulter différents acteurs, et en particulier les principaux concernés par les enjeux liés à la santé mentale, l’itinérance et la dépendance, ainsi que les différents groupes qui les accompagnent, interviennent auprès d’eux et recherchent des solutions; 2. Élaborer les plans d’action en santé mentale, en itinérance et en dépendance; 3. Soutenir la mise en oeuvre des actions et leur suivi annuel; 4. Développer et mettre en place des stratégies pour accroître les connaissances, l’efficacité et l’efficience de l’action gouvernementale; 5. Faciliter la mise en oeuvre de modalités rigoureuses d’évaluation et de mesures d’impacts des actions auprès de la population et des principaux concernés; 6. Valider la composition des différents comités; 7. Informer les partenaires de l’état d’avancement des différentes actions, rédiger les bilans et réfléchir aux pistes d’amélioration; 8. Mettre en place des outils facilitant la concertation et la participation des membres, de même que la compréhension de leurs rôles et leurs responsabilités; 9. Sensibiliser l’ensemble des acteurs gouvernementaux sur l’impact de leurs actions sur les problématiques; 10. Ouvrir le dialogue sur d’autres problématiques associées; 11. S’assurer de l’utilisation optimale des ressources disponibles; 12. Adapter les réponses aux nouvelles réalités en favorisant l’innovation et le rayonnement des meilleures pratiques.	MSSS	MSP, MAMH, MSSS, MESS, MRIF, SCF, ASSNAT, MFQ, SHQ,MCE.
Comité interministériel du PAG 2024-2029 – <i>La fierté de vieillir</i>	Bilan de la première année de mise en œuvre.	MSSS	MAF, BANQ, CURATEUR, INSPQ, MAMH, MCC, MAPAQ, MCN, MEIE, MES, MESS, MFA, MFQ, MJQ, MSP, MTMD, OPC, RBQ, RETRAITE QC, REVENU QC, SAAQ, SAJ, SCF, SHQ.

QUESTION RP3-17	État de situation, au 31 mars 2026, du nombre de personnes ayant suivi une formation en ligne sur les ADS (incluant les formations régionales), dans le cadre de la poursuite de l'offre de services de sensibilisation et de formation auprès des hautes autorités, des gestionnaires et du personnel professionnel dans les ministères et les organismes gouvernementaux, les CRE et les Villes.
----------------------------	--

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) est l'instance gouvernementale responsable de promouvoir l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) et d'accompagner les ministères et organismes pour l'application de l'ADS dans des projets structurants pour l'avancement de l'égalité entre les femmes et les hommes. À cet égard, le SCF, grâce à une équipe dédiée en ADS, met en œuvre des activités de sensibilisation et de formation à l'intention des ministères et organismes et leur offre du soutien par le développement d'outils ADS et par de l'accompagnement pour l'intégration de l'ADS à leurs projets (stratégie gouvernementale, plan d'action, loi, règlement, programme, service public, etc.).

Afin de déployer et soutenir l'ADS, la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027* annonce le renforcement de la formation et de l'accompagnement en matière d'ADS au gouvernement, de même que le soutien à des projets pilotes en matière d'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+). Une nouvelle démarche simplifiée en ADS est également proposée et une série d'outils évolutive a été créée et mise en ligne par le SCF, afin de favoriser l'intégration de l'ADS par les ministères et organismes. Un cadre de référence pour les projets pilotes en ADS+ a été rédigé et est disponible sur [Quebec.ca](https://quebec.ca).

Entre le 1^{er} avril 2025 et le 31 janvier 2026, 199 personnes d'organisations partenaires ont participé à l'une ou l'autre des activités de formation offertes par le SCF en matière d'ADS (ou d'ADS+) :

- Le SCF a offert, à leur demande, 8 séances de formation s'adressant à 130 personnes et représentant les 6 ministères et organismes suivants :
 - Conseil du statut de la femme;
 - Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec;
 - Ministère des Relations internationales et de la Francophonie;
 - Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale –Bureaux régionaux de Service Québec, Laval et Bas-Saint-Laurent (3 séances);
 - Ministère de la Santé et des Services sociaux;
 - Santé Québec.
- Le SCF a offert, à leur demande, une présentation *Sensibilisation à l'ADS* aux 6 membres du Comité directeur de l'Entente sectorielle de développement en égalité dans la région de la Mauricie, composée de représentants et représentantes de ministères et organismes et de municipalités régionales de comté (MRC) de la région.
- Dans le cadre de webinaires ouverts à tous les membres de la fonction publique, le SCF a présenté 3 séances de formation en ADS. Au total ces activités ont rejoint 63 personnes provenant de 10 ministères et organismes différents.

QUESTION RP3-18	État de situation, au 31 mars 2026, de la liste des ministères et organismes ayant systématisé l'intégration des ADS dans leurs processus. Préciser également pour chaque ministère et organisme la nature des mécanismes internes institués, les sommes et les ETC dédiés en 2025-2026.
----------------------------	---

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) est l'instance gouvernementale responsable de promouvoir l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) et d'accompagner les ministères et organismes pour l'application de l'ADS dans des projets structurants pour l'avancement de l'égalité entre les femmes et les hommes. À cet égard, le SCF, grâce à une équipe dédiée en ADS, met des activités de sensibilisation et de formation à la disposition des ministères et organismes et leur offre du soutien par le développement d'outils ADS et par de l'accompagnement pour l'intégration de l'ADS à leurs projets (stratégie gouvernementale, plan d'action, loi, règlement, programme, service public, etc.). Le budget en ressources humaines dédié à l'analyse différenciée selon les sexes a été de 200 000 \$ en 2025-2026.

L'intégration systématique de l'ADS dans les processus et mécanismes internes des ministères et organismes revient à chaque ministère et organisme.

QUESTION RP3-19	État de situation, au 31 mars 2026, du nombre de formateurs et de formatrices soutenus par le SCF. Préciser les sommes et les ETC dédiés en 2026-2027. Préciser ce qu’il est advenu des formateurs et formatrices soutenus dans le cadre des ententes régionales.
----------------------------	--

Veillez vous référer à la réponse à la question 17 des renseignements particuliers du troisième groupe d’opposition.

QUESTION RP3-20	État de situation, au 31 mars 2026 des instances en place pour maintenir et consolider les ADS. Préciser le nombre de rencontres tenues en 2025-2026 par le comité directeur et le comité interministériel en ADS.
----------------------------	---

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) est l'instance gouvernementale responsable de promouvoir l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) et d'accompagner les ministères et organismes pour l'application de l'ADS dans des projets structurants pour l'avancement de l'égalité entre les femmes et les hommes. À cet égard, le SCF, grâce à une équipe dédiée en ADS, met en œuvre des activités de sensibilisation et de formation à l'intention des ministères et organismes et leur offre du soutien par le développement d'outils ADS et par de l'accompagnement pour l'intégration de l'ADS à leurs projets (stratégie gouvernementale, plan d'action, loi, règlement, programme, service public, etc.).

Les travaux de la structure de gouvernance multi-paliers chargée de soutenir le SCF dans l'exercice de sa mission à l'égard de l'ADS se sont poursuivis en 2025-2026 :

- Le Comité interministériel de gouvernance en matière d'égalité et d'ADS, formé de sous-ministres adjoint(e)s ou associé(e)s (SMA) de tous les ministères : Une rencontre entre le 1^{er} avril 2025 et le 31 janvier 2026.
- Le Comité stratégique en ADS, constitué de gestionnaires de ministères ciblés pour leur action structurante en matière d'ADS : Une rencontre entre le 1^{er} avril 2025 et le 31 janvier 2026.
- Le Réseau des leaders en ADS, de niveau professionnel : Trois rencontres entre le 1^{er} avril 2025 et le 31 janvier 2026.
- Un Comité de travail sur l'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+), réunissant les ministères et organismes participants à des projets pilotes en ADS+. Ce comité de travail ne s'est pas rencontré entre le 1^{er} avril 2025 et le 31 janvier 2026.

QUESTION RP3-21	État de situation, au 31 mars 2026, quant au développement d'une approche promotionnelle auprès des ministères et organismes, des Villes et des instances régionales et locales. Préciser notamment les sommes et les ETC dédiés en 2025-2026.
----------------------------	---

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) est l'instance gouvernementale responsable de promouvoir l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) et d'accompagner les ministères et organismes pour l'application de l'ADS dans des projets structurants pour l'avancement de l'égalité entre les femmes et les hommes. À cet égard, le SCF, grâce à une équipe dédiée en ADS, met en œuvre des activités de sensibilisation et de formation à l'intention des ministères et organismes et leur offre du soutien par le développement d'outils ADS et par de l'accompagnement pour l'intégration de l'ADS à leurs projets (stratégie gouvernementale, plan d'action, loi, règlement, programme, service public, etc.).

En 2025-2026, le soutien offert par le SCF en termes d'accompagnements et d'avis en matière d'ADS s'est poursuivi pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi ou l'évaluation des projets gouvernementaux suivants (entre le 1^{er} avril 2025 et le 31 janvier 2026) :

- *Plan d'action gouvernemental pour les personnes proches aidantes 2021-2026 – Reconnaître pour mieux soutenir* (ministère de la Santé et des Services sociaux).
- Comité de suivi des projets financés dans le cadre de l'action concertée en santé psychologique au travail (Fonds de recherche du Québec).
- *La fierté de vieillir - Plan d'action gouvernemental 2024-2029* (ministère de la Santé et des Services sociaux).
- *Plan d'action gouvernemental du système préhospitalier d'urgence 2023-2028 : Pour des services et des soins adaptés à travers une gouvernance renouvelée* (ministère de la Santé et des Services sociaux).
- *Stratégie nationale de prévention en santé* (ministère de la Santé et des Services sociaux).
- *Plan d'action sur les impacts potentiels des tarifs douaniers sur la santé de la population* (Santé-Québec).

Le SCF soutient le déploiement de projets pilotes en matière d'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+) qui visent à mieux prendre en compte les réalités et besoins des femmes rencontrant des obstacles supplémentaires comme les femmes immigrantes, autochtones, vivant avec un handicap, etc. Cinq projets pilotes sont confirmés et ont bénéficié d'un accompagnement par le SCF en 2025-2026 :

- Intégration de l'ADS+ dans le projet « Gestion de la représentation -volet privé dans le cadre de la Transformation des services » du Curateur public à la suite de l'entrée en vigueur de la *Loi visant à mieux protéger les personnes en situation de vulnérabilité* (Curateur public du Québec).
- Mener des projets de recherche afin de mieux comprendre l'impact de la pandémie ainsi que certains types de maltraitance, notamment psychologique et organisationnelle, dans le but de cerner les interventions les plus efficaces pour les contrer (*Mesure 52 de Reconnaître et agir ensemble – Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2022-2027*).
- Intégration de l'ADS+ dans l'appel de projets 2025-2026 du *Programme d'aide financière pour favoriser l'accès à la justice*, (ministère de la Justice).
- Mise en œuvre de la *Stratégie en matière d'équité salariale pour les personnes salariées ciblées 2024-2027* (Commission des normes, de l'équité, de la santé et sécurité au travail).
- Développement d'outils ADS+ spécifiquement adaptés aux besoins de la Commission de la construction du Québec ainsi qu'à ceux de l'industrie de la construction (Commission de la construction du Québec).

QUESTION RP3-22	État de situation, au 31 mars 2026, de l'organisation d'un forum sur les ADS.
--------------------	---

Aucun Forum sur l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) n'a été organisé en 2025-2026.

QUESTION RP3-23	Bilan final du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale et portrait des mesures de ce plan qui sont toujours en place.
--------------------	---

Le *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023* a pris fin au 31 mars 2023.

Le bilan final est disponible sur [Québec.ca](https://quebec.ca).

QUESTION RP3-24	Indiquer le nombre de rencontres que le Comité interministériel de sous-ministres associés et de sous-ministres adjoints en matière de violences sexuelles et ses sous-comités ont dédiés, en tout ou en partie, à l'élaboration des prochaines actions gouvernementales en matière de violence conjugale en 2025-2026.
----------------------------	--

Pour la réponse à cette question, veuillez vous référer à la réponse à la question 23 des renseignements particuliers de la première opposition officielle.

QUESTION RP3-25	Indiquer le financement récurrent à la mission accordé aux maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale pour les cinq dernières années, ainsi que les prévisions pour 2026-2027.
----------------------------	---

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

QUESTION RP3-26	Fournir la ventilation de l'utilisation détaillée du budget octroyé pour contrer la violence conjugale. Ventiler par catégorie (Consolider et accroître la capacité d'accueil des maisons d'hébergement pour les femmes et les enfants victimes de violence conjugale, Améliorer le traitement judiciaire des dossiers en matière de violence conjugale), par région, par année. Nommer les organismes financés par région.
----------------------------	--

Le financement récurrent accordé aux maisons d’hébergement pour femmes victimes de violence conjugale relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le financement en lien avec le traitement judiciaire des dossiers en matière de violence conjugale relève du ministère de la Justice.

En 2025-2026, le Secrétariat à la condition féminine a réalisé plusieurs activités et soutenu de nombreux projets en matière de sensibilisation et de lutte contre la violence conjugale (veuillez vous référer à la réponse à la question 37 des renseignements particuliers de l’opposition officielle).

QUESTION RP3-27	Indiquer les mesures et les sommes engagées en 2025-2026 par le SCF pour les femmes immigrantes victimes de violence conjugale, par région, ainsi que les prévisions pour l'année 2026-2027.
--------------------	--

Dans le cadre de ses plans d'action et stratégies, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) soutient diverses initiatives de sensibilisation en matière de violence conjugale. Certaines d'entre elles ont pour objectif de notamment rejoindre des femmes immigrantes ayant un vécu de violence conjugale.

Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027

En 2025-2026, le SCF a soutenu des projets ciblant notamment les femmes immigrantes et racisées victimes de violence conjugale dans le cadre de la **Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027** :

Organisme	Titre	Année de l'annonce	Durée	Région	Montants versés en 2025-2026
Centre Action Solidarité Montréal (Centre d'Action Sida Montréal)	Projet "Femmes résilientes" : sensibiliser les femmes vivant avec le VIH aux violences sexuelles et conjugales	2023-2024	3 ans	Montréal	20 217 \$
Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes inc. (TCRI)	Accessibilité aux services d'interprétariat pour les femmes immigrantes et réfugiées et à statut précaire (ASIFI) (phase 3)	2025-2026	2 ans	National	200 000 \$

Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027

En 2025-2026, le SCF a également soutenu des projets ciblant notamment les femmes immigrantes et racisées victimes de violence conjugale dans le cadre de la **Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027**:

Organisme	Titre	Année de l'annonce	Durée	Région	Montants versés en 2025-2026
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale	Femmes immigrantes victimes de violence conjugale : connaître leurs réalités pour mieux les soutenir	2025-2026	Moins d'un an	National	28 500 \$

QUESTION RP3-28	Préciser les sommes dégagées en 2025-2026 pour accompagner les femmes victimes de violence conjugale. Ventiler selon les mesures potentielles suivantes : a) Maisons d’hébergement pour elles; b) Aide psychologique adaptée; c) Aide sur le plan de la formation professionnelle et de la réinsertion sociale et économique; d) Aide pour les enfants; e) Aide juridique; f) Autres.
----------------------------	--

Le financement récurrent accordé aux maisons d’hébergement pour femmes victimes de violence conjugale relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Pour le détail du soutien financier du Secrétariat à la condition féminine accordé en matière de violence conjugale en 2025-2026, veuillez vous référer à la réponse à la question 37 des renseignements particuliers de l’opposition officielle.

QUESTION RP3-29	Indiquer les mesures et les sommes engagées, par région, en 2025-2026 par le SCF pour prévenir et contrer les violences sexuelles. Prévisions pour 2026-2027.
--------------------	---

En 2025-2026, le Secrétariat à la condition féminine a financé plusieurs initiatives en matière de violence sexuelle. Veillez vous référer aux annexes de la question 37 des renseignements particuliers de l'opposition officielle pour le détail des financements sur ce thème.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la *Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence conjugale, la violence sexuelle et Rebâtir la confiance 2022-2027*, ces financements découlent des actions :

- Action 1 : Mener des campagnes et soutenir des activités de sensibilisations à la violence sexuelle et à la violence conjugale en s’assurant qu’elles soient adaptées aux réalités de certains groupes et que certaines interpellent directement les auteurs.
- Action 4 : Soutenir des initiatives visant à sensibiliser les élèves du secondaire à la violence sexuelle dont le déploiement du programme Empreinte – agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel.
- Action 19 : Soutenir le déploiement d’initiatives visant à faciliter les démarches des personnes qui souhaitent sortir de la prostitution.
- Action 54 : Faire avancer les connaissances en matière de violence sexuelle vécue par les femmes locataires et chambreuses.
- Action 57 : Favoriser la concertation entre les organismes d’aide aux personnes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale et les organismes soutenant les groupes de population vivant dans des contextes de vulnérabilité à ces violences.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la *Stratégie gouvernementale pour l’égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027*, ces financements découlent des actions :

- Action 5.1.1 : Pérenniser le soutien d’activités de sensibilisation et d’information réalisées dans le cadre des Journées d’action contre la violence faite aux femmes.
- Action 5.2.2 : Améliorer la sécurité et le sentiment de sécurité des femmes dans les lieux publics.

Dans le cadre de la mise en œuvre du *Plan d’action gouvernemental 2021-2026 en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l’exploitation sexuelle des mineurs*, un financement découle de l’action :

- Action 21 : Mettre en place un programme de formation pour outiller l’industrie hôtelière et celle du transport de personnes dans leur rôle relativement à l’exploitation sexuelle.

QUESTION RP3-30	Indiquer les sommes engagées et le nom des organismes soutenus, par région, en 2025-2026 par le SCF pour prévenir et contrer les violences sexuelles. Prévisions pour 2026-2027.
----------------------------	---

Cette question est déjà répondue à la question 37 des renseignements particuliers de l’opposition officielle.

QUESTION RP3-31	Indiquer les sommes engagées et le nom des organismes soutenus, par région, en 2025-2026 par le SCF pour prévenir et contrer l'exploitation sexuelle. Prévisions pour 2026-2027.
----------------------------	---

Veillez vous référer à la réponse et aux annexes à la question RP1-37 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

QUESTION RP3-32	Indiquer les mesures et les sommes engagées en 2025-2026 par le SCF pour prévenir et contrer les violences sexuelles dans les milieux autochtones.
--------------------	--

En 2025-2026, ce sont 233 400 \$ qui ont été versés par le Secrétariat à la condition féminine pour 4 projets en violence sexuelle en contexte autochtone. (Veuillez vous référer à l'annexe de la présente question.)

Projets en violence sexuelle				
ORGANISME	TITRE DU PROJET	RÉGION ADMINISTRATIVE	DURÉE DU PROJET	MONTANT VERSÉ EN 2025-2026
Université du Québec à Chicoutimi	Prévenir la violence sexuelle auprès d’enfants et d’adolescents des Premières Nations en milieu autochtone et urbain - phase 2	Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 ans	68 400,00 \$
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES)	La CLES des femmes autochtones	Montréal	3 ans	55 000,00 \$
Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik	Forum sur la santé sexuelle et la prévention de la violence sexuelle	Nord-du-Québec	3 ans	55 000,00 \$
Entraide Mauricie Centre-du-Québec pour hommes agressés sexuellement dans l'enfance (EMPHASE)	S'adapter afin de favoriser la guérison en communauté	Mauricie et Centre-du-Québec	3 ans	55 000,00 \$

QUESTION RP3-33	Ventilation détaillée des sommes allouées concernant l'offre de formation en milieu autochtone relativement à l'intervention auprès des femmes et des enfants victimes de violences sexuelles.
----------------------------	---

En 2025-2026, le Secrétariat à la condition féminine a versé 233 400 \$ pour 4 projets en violence sexuelle dans les milieux autochtones. Parmi ces projets, l'Université du Québec à Chicoutimi développe présentement des outils de formation pour les professionnels du milieu scolaire et les parents en prévention de la violence sexuelle chez les Premières Nations. Le projet de la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES) vise, entre autres, à offrir des formations aux intervenantes et aux intervenants de proximité sur les besoins des femmes et des filles autochtones victimes d'exploitation sexuelle. (Veuillez vous référer à l'annexe de la question 32 des renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition.)

QUESTION RP3-34	Indiquer les mesures et les sommes engagées pour prévenir et contrer les violences sexuelles dans les milieux autochtones.
----------------------------	---

Veillez vous référer à l'annexe de la question 32 des renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition.

QUESTION RP3-35	Préciser le nombre de rencontres tenues par le sous-comité « volet autochtone » en 2025-2026 pour élaborer une stratégie spécifique d'intervention pour prévenir et contrer les violences sexuelles dans les milieux autochtones.
----------------------------	---

En 2025-2026, le Comité femmes autochtones s’est réuni une fois pendant 2 jours à Québec. Lors de cette rencontre, une période de 2 heures a été réservée pour discuter de nouvelles actions du *Plan d’action gouvernemental 2021-2026 en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l’exploitation sexuelle des mineurs*. Le ministère de la Sécurité publique, le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit et le Secrétariat à la condition féminine ont recueilli les avis d’organisations autochtones en matière de prévention, d’intervention, de répression et de rétablissement de la problématique de l’exploitation sexuelle.

QUESTION RP3-36	Ventilation détaillée des sommes accordées par le Secrétariat à la condition féminine en 2025-2026 pour des mesures servant à soutenir les femmes et les enfants victimes de violence, par région, incluant les groupes, et prévisions pour 2026-2027.
----------------------------	---

L’essentiel du financement des ressources pour femmes et enfants victimes de violence est sous la responsabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux.

En 2025-2026, le Secrétariat à la condition féminine a financé plusieurs initiatives visant à soutenir les femmes et les enfants victimes de violence. Veillez vous référer aux annexes de la question 37 des renseignements particuliers de l’opposition officielle.

Veillez également vous référer à l’annexe RP3-36 pour le volet autochtone.

ORGANISME	TITRE DU PROJET	RÉGION	DURÉE DU PROJET	MONTANTS VERSÉS EN 2025-2026
Projets en violence sexuelle				
Université du Québec à Chicoutimi	Prévenir la violence sexuelle auprès d'enfants et d'adolescents des Premières Nations en milieu autochtone et urbain - phase 2	Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 ans	68 400,00 \$
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES)	La CLES des femmes autochtones	Montréal	3 ans	55 000,00 \$
Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik	Forum sur la santé sexuelle et la prévention de la violence sexuelle	Nord-du-Québec	3 ans	55 000,00 \$
Entraide Mauricie Centre-du-Québec pour hommes agressés sexuellement dans l'enfance (EMPHASE)	S'adapter afin de favoriser la guérison en communauté	Mauricie et Centre-du-Québec	3 ans	55 000,00 \$
Projets en violence conjugale et familiale				
Conseil de la Nation Atikamekw	Développement d'un programme Atikamekw de prévention et d'intervention en matière de violence conjugale et familiale	Mauricie et Lanaudière	3 ans	193 372,00 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	Sensibilisation, intervention, formation et accompagnement au sujet de la violence conjugale et familiale chez les personnes autochtones en milieu urbain	National	3 ans	170 000,00 \$
Association des femmes Inuit du Nunavik-Saturviit	Sakkusivik	Nord-du-Québec	2 ans	73 110,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Mirerimowin - Documenter et prévenir la violence conjugale et familiale chez les Autochtones à Lanaudière	Lanaudière	2 ans	74 514,90 \$
Centre d'amitié autochtone de Val d'or	Clinique en justice communautaire autochtone - violence conjugale et familiale	Abitibi-Témiscamingue	2 ans	75 000,00 \$
CIUSSS de l'Ouest de l'île de Montréal	Intervention et soutien intégré pour contrer la violence conjugale et familiale en contexte autochtone	Montréal	3 ans	75 000,00 \$
Isuarsivik Regional Recovery Center	Family and domestic violence expertise	Nord-du-Québec	2 ans	75 000,00 \$
Kanesatake Health Center	Domestic violence program	Laurentides	3 ans	75 000,00 \$
Médecins du Monde	Clinique de proximité en santé autochtone	Montréal	2 ans	75 000,00 \$
Naskapi Nation of Kawawachikamach	Naskapi Men's retreat activities at fort MacKenzie	Nord-du-Québec	3 ans	74 899,50 \$
Association des Inuit du Sud du Québec - SQIA	Healthy relations project	Montréal	2 ans	60 000,00 \$
Conseil des Atikamekw de Manawan	Développement et application d'une politique atikamekw d'intervention en matière de violence conjugale et familiale à Manawan	Mauricie et Lanaudière	3 ans	75 000,00 \$

QUESTION RP3-37	Préciser, au 31 mars 2026, si le comité des sous-ministres, coprésidé par le Secrétariat à la condition féminine et le ministère de la Justice, remplit toujours son rôle de s’assurer de la mise en œuvre des engagements gouvernementaux en matière de violence conjugale et d’agression sexuelle.
----------------------------	---

Le Comité des sous-ministres en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle est remplacé par le Comité d’orientation en violence sexuelle, conjugale et familiale de niveau sous-ministres associé(e)s et sous-ministres adjoint(e)s (SMA).

Le Comité d’orientation en violence sexuelle, conjugale et familiale de niveau SMA est partie intégrante de la structure de gouvernance de l’action gouvernementale en matière de violence sexuelle et de violence conjugale et inclut la question autochtone.

Ses travaux concernent notamment :

- les *Actions prioritaires pour contrer la violence conjugale et les féminicides 2021-2026*;
- la *Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027*.

QUESTION RP3-38	Fournir toutes les dates des rencontres, les noms des personnes présentes, les rapports préliminaires et les résultats du comité des sous-ministres coprésidé par le SCF et le ministère de la Justice en matière de violence conjugale et d’agression sexuelle. Fournir un échéancier pour le dépôt du rapport et des recommandations.
----------------------------	--

Le Comité des sous-ministres en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle n’est plus actif. La gouvernance repose sur le Comité d’orientation en violence sexuelle, conjugale et familiale de niveau sous-ministres associé(e)s et sous-ministres adjoint(e)s (SMA).

Le comité a tenu une rencontre, ainsi que des rencontres bilatérales, en 2025-2026.

La question relative aux membres du comité est déjà répondue à la question 23 des renseignements particuliers de l’opposition officielle.

QUESTION RP3-39	Préciser quelle part occupent les rencontres bilatérales parmi toutes les rencontres tenues en 2025-2026 au sein du Comité interministériel de sous-ministres associés et de sous-ministres adjoints en matière de violences sexuelles et des sous-comités.
----------------------------	--

Lorsque requis, l'ensemble des sous-ministres associé(e)s et sous-ministres adjoint(e)s (SMA) des ministères et organismes gouvernementaux siégeant sur le Comité d'orientation en violence sexuelle, conjugale et familiale se réunit en plénière.

Des communications régulières sont échangées entre le Secrétariat à la condition féminine et l'ensemble des SMA des ministères et organismes gouvernementaux de manière à assurer notamment le suivi de la mise en œuvre :

- des *Actions prioritaires pour contrer la violence conjugale et les féminicides 2021-2026*;
- de la *Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027*.

Lorsqu'il est question de la mise en œuvre d'une action ou d'enjeux spécifiques en matière de violence sexuelle et de violence conjugale, des rencontres bilatérales ou rassemblant quelques ministères ou organismes gouvernementaux sont davantage pertinentes.

QUESTION RP3-40	Préciser de qui relève, au 31 mars 2026, le comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale. Préciser également si le ministère de la Sécurité publique demeure coresponsable, avec le Secrétariat à la condition féminine, du volet « exploitation sexuelle ».
----------------------------	---

Coordonné par le Secrétariat à la condition féminine (SCF), le Comité d'orientation en violence sexuelle, conjugale et familiale de niveau sous-ministres associé(e)s et sous-ministres adjoint(e)s (SMA) est partie intégrante de la structure de gouvernance de l'action gouvernementale en matière de violence sexuelle et de violence conjugale et inclut la question autochtone.

Le Comité d'orientation en violence sexuelle, conjugale et familiale de niveau SMA est soutenu par le Comité interministériel de niveau directeur en violence sexuelle, conjugale et familiale et le Comité interministériel de niveau professionnel en violence sexuelle, conjugale et familiale. Ces deux comités interministériels de niveau directeur et professionnel sont également coordonnés par le SCF.

Le ministère de la Sécurité publique (MSP) est membre de ces trois comités interministériels en matière de violence sexuelle, conjugale et familiale.

À la suite du dépôt du rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs, le MSP a été mandaté pour coordonner la mise en œuvre du *Plan d'action gouvernemental 2021-2026, en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs* (PACSESM). Le SCF est membre du Comité de coordination interministérielle sur le suivi des recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs coordonné par le MSP.

QUESTION RP3-41	Fournir toutes les dates des rencontres, les noms des personnes présentes, les rapports préliminaires et les résultats du comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale. Fournir un échéancier pour le dépôt du rapport et des recommandations.
----------------------------	--

Cette question est déjà répondue à la question 38 des renseignements particuliers du troisième groupe d’opposition.

QUESTION RP3-42	Indiquer le suivi donné à chacune des recommandations de l’avis du Conseil du statut de la femme en 2025-2026, les sommes cumulées et les ETC associés à chaque mesure prise depuis la publication de l’avis.
----------------------------	---

Le Secrétariat à la condition féminine effectue une vigie continue des avis du Conseil du statut de la femme en fonction des priorités et des dossiers courants, aucun crédit spécifique n’est identifié pour le suivi de ces avis.

QUESTION RP3-43	Indiquer le suivi donné à chacune des recommandations de l'avis du Conseil du statut de la femme sur la prostitution, les sommes cumulées et les ETC associés à chaque mesure prise depuis la publication de l'avis.
--------------------	--

Le Secrétariat à la condition féminine effectue une vigie continue des avis du Conseil du statut de la femme (CSF) en fonction des priorités et des dossiers courants. Aucun crédit spécifique n'est identifié pour le suivi de ces avis. Le dernier avis du CSF sur la prostitution a été publié en 2012.

QUESTION RP3-44	Préciser les actions menées par le Secrétariat à la condition féminine en date du 31 mars 2026 pour que soit supprimée la promotion de services sexuels dans les petites annonces des journaux, les médias électroniques, Internet et dans l'espace public (panneaux publicitaires ou autres), tel que l'a recommandé le Conseil du statut de la femme dans son avis de 2012.
----------------------------	---

Cette question ne semble pas pertinente à l’exercice d’étude des crédits 2026-2027.

QUESTION RP3-45	Liste des maisons d’hébergement pour femmes victimes de violence ayant reçu du financement en 2025-2026. Prévision pour 2026-2027.
----------------------------	---

Le financement récurrent accordé aux maisons d’hébergement pour femmes victimes de violence conjugale relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Pour sa part, le Secrétariat à la condition féminine a soutenu financièrement certaines maisons d’hébergement ainsi que leur regroupement en 2025-2026 notamment dans le cadre d’appels de projets en matière de sensibilisation à la violence sexuelle et à la violence conjugale et dans le soutien à des cellules d’intervention rapide, lorsqu’elles sont identifiées comme mandataire. Veuillez vous référer à l’annexe de la présente question.

Organisme	Nom du projet/initiative	Année d'annonce	Durée du financement	Montant versé en 2025-2026
Maison d'aide et d'hébergement la Re-Source de Châteauguay	Assurer une offre de services en coordination de cellules d'intervention rapide en matière de violence conjugale sur les plans local et régional afin de permettre aux intervenantes et aux intervenants de sauver des vies.	2023-2024	4 ans	35 989 \$
Maison d'hébergement Unies-vers-Femmes	Assurer une offre de services en coordination de cellules d'intervention rapide en matière de violence conjugale sur les plans local et régional afin de permettre aux intervenantes et aux intervenants de sauver des vies.	2023-2024	4 ans	218 459 \$
Passe-R-Elle des Hautes-Laurentides	Assurer une offre de services en coordination de cellules d'intervention rapide en matière de violence conjugale sur les plans local et régional afin de permettre aux intervenantes et aux intervenants de sauver des vies.	2023-2024	4 ans	233 983 \$
Carrefour pour Elle	Assurer une offre de services en coordination de cellules d'intervention rapide en matière de violence conjugale sur les plans local et régional afin de permettre aux intervenantes et aux intervenants de sauver des vies	2024-2025	4 ans	155 711 \$
L'Alliance GiM des maisons d'aide et d'hébergement	Assurer une offre de services en coordination de cellules d'intervention rapide en matière de violence conjugale sur les plans local et régional afin de permettre aux intervenantes et aux intervenants de sauver des vies	2024-2025	4 ans	133 783 \$
Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale	Soutien au développement du réseau MH2 au Québec.	2022-2023	5 ans	75 000 \$
Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale	Quand les TCC et la VC interagissent : vers une nouvelle avenue de sensibilisation et d'information de la 1ière ligne d'intervention à l'entourage des VVC.	2023-2024	3 ans	22 500 \$
Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale	12 jours, 12 voix... Je le quitte, il continue...	2025-2026	Moins d'un an	28 500 \$
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes	Optimiser le développement du réseau de maisons d'hébergement pour femmes : gage d'amélioration de l'accès des femmes violentées et de leurs enfants à l'hébergement sécuritaire et aux services spécialisés.	2022-2023	5 ans	75 000 \$
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes	Ce que les mots (ne) disent (pas) : violences faites aux femmes et responsabilité médiatique	2025-2026	Moins d'un an	28 500 \$
Havre l'Éclaircie	Projet de sensibilisation : La violence conjugale n'a pas d'âge.	2023-2024	3 ans	4 087 \$
La Clé sur la porte, maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants inc.	Vivre sans violence, ni silence !	2023-2024	3 ans	22 500 \$
Maison Anita Lebel	Parlons violence conjugale avec l'entourage.	2023-2024	3 ans	22 500 \$
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale	Soutenir le développement de nouvelles maisons d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale.	2022-2023	4 ans	50 000 \$
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale	Femmes immigrantes victimes de violence conjugale : connaître leurs réalités pour mieux les soutenir	2025-2026	Moins d'un an	28 500 \$

QUESTION RP3-46	Nombre de nouvelles ressources embauchées dans les ressources d'hébergement pour femmes victimes de violence, ventilé par région.
--------------------	---

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

QUESTION RP3-47	Nombre de places en maison d’hébergement pour femmes victimes de violence créées et consolidées, ventilé par région. Prévisions pour 2026-2027.
--------------------	---

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

QUESTION RP3-48	Liste des services externes bonifiés, ventilée par région. Prévisions pour 2026-2027.
--------------------	---

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

QUESTION RP3-49	Préciser les sommes dégagées en 2025-2026 pour accompagner les femmes victimes de violences sexuelles. Ventiler selon les mesures potentielles suivantes : a) Maisons d’hébergement pour elles; b) Aide psychologique adaptée; c) Aide sur le plan de la formation professionnelle et de la réinsertion sociale et économique; d) Aide pour les enfants; e) Aide juridique; f) Autres.
----------------------------	---

Le financement à la mission globale des organismes offrant des services d’accompagnement des femmes victimes de violence sexuelle ne relève pas du Secrétariat à la condition féminine (SCF).

Voici les ministères desquels relèvent ces responsabilités :

- A. Le financement des maisons d’hébergement pour femmes relève du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).
- B. Le financement de l’aide psychologique adaptée relève du MSSS.
- C. Le financement de la formation professionnelle et de la réinsertion sociale et économique relève du ministère de l’Éducation et du ministère de l’Enseignement supérieur d’une part et du ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale, d’autre part.
- D. Le financement des organismes d’aide aux enfants relève en partie du MSSS et du ministère de la Famille.
- E. Le financement de l’aide juridique relève du ministère de la Justice.

Néanmoins, dans le cadre de la *Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027*, le SCF soutient financièrement des projets qui peuvent favoriser l’accompagnement des victimes de violence sexuelle.

Pour le financement octroyé par le SCF en matière de violence sexuelle en 2025-2026, veuillez vous référer aux annexes de la question 37 des renseignements particuliers de l’opposition officielle.

QUESTION RP3-50	Préciser les sommes dégagées en 2025-2026 pour aider les personnes prostituées à quitter ce milieu. Ventiler selon les mesures potentielles suivantes : a) Maisons d’hébergement pour elles; b) Services de désintoxication; c) Aide psychologique adaptée; d) Aide sur le plan de la formation professionnelle et de la réinsertion sociale et économique; e) Aide juridique afin d’obtenir un pardon pour les condamnations liées à la communication à des fins de prostitution; f) Autres.
----------------------------	--

Le financement des maisons d’hébergement (A), les services de désintoxication pour elles (B) ainsi que les services d’aide psychologique adaptés à leurs besoins (C) relèvent du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le financement concernant l’aide à la formation professionnelle et à la réinsertion sociale et économique de ces femmes (D) relève du ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale.

L’aide juridique afin d’obtenir un pardon pour les condamnations liées à la communication à des fins de prostitution (E) relève du ministère de la Justice du Québec et du gouvernement fédéral.

Dans le cadre de l’action 19 de la *Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027*, le Secrétariat à la condition féminine a consolidé son soutien au déploiement d’initiatives visant à faciliter les démarches des personnes qui souhaitent sortir de la prostitution par la bonification et la pérennisation d’initiatives en cours et par le soutien de nouvelles initiatives (incluant des initiatives ciblées en matière d’hébergement. À ce sujet, les organismes Un toit pour Elles et la Maison de Marthe reçoivent un financement récurrent d’activités spécifiques et la Maison d’hébergement l’Issue reçoit un financement ponctuel) (F).

La question sur le détail des financements sur ce thème est déjà répondue aux annexes de la question 37 des renseignements particuliers de l’opposition officielle.

QUESTION RP3-51	Indiquer les sommes dépensées pour la réalisation d'une vaste campagne d'information auprès de la population en général et des clients en particulier afin de décourager l'achat de services sexuels et de montrer les préjudices qui découlent de la prostitution, et de l'exploitation sexuelle des mineurs.
----------------------------	---

Pour l'année 2025-2026, une somme de 50 000 \$ a été versée par le Secrétariat à la condition féminine à la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle dans le cadre de son projet « L'achat d'actes sexuels, c'est criminel ». Ce projet de sensibilisation a notamment pour objectif de lutter contre la méconnaissance du grand public concernant le cadre légal de l'exploitation sexuelle, par le biais d'une campagne d'information et de sensibilisation.

QUESTION RP3-52	Indiquer les sommes dépensées pour la réalisation de la campagne médiatique visant à sensibiliser la population à la violence conjugale et sexuelle envers les femmes. Prévisions pour 2026-2027.
----------------------------	--

Veillez vous référer à la réponse à la question 38 des renseignements particuliers de l’opposition officielle.

QUESTION RP3-53	Nombre total de places dans les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale de 1 ^{re} étape et de 2 ^e étape. Nombre de places nécessaires pour combler les besoins. Ventilation par région.
--------------------	--

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

QUESTION RP3-54	Indiquer de quelle façon le nombre de places à venir dans les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale est réparti entre les régions.
----------------------------	---

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

QUESTION RP3-55	Indiquer les actions concrètes implantées à la suite des travaux des 3 comités suivants en 2025-2026, et celles prévues en 2026-2027 : a) Comité consultatif pour la promotion de rapports égalitaires en milieu scolaire; b) Comité interministériel sur la promotion des rapports égalitaires; c) Comité consultatif sur l'éducation à la sexualité.
----------------------------	---

Veillez vous référer à la réponse à la question 11 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

QUESTION RP3-56	Indiquer les suites données à l'avis du Conseil du statut de la femme sur l'égalité entre les sexes en milieu scolaire. Indiquer quelles suites a été données en 2025-2026 aux recommandations de l'avis qui touche au Secrétariat à la condition féminine. Indiquer si des sommes et des ETC ont été dédiés à cette fin.
----------------------------	---

Le Conseil du statut de la femme (CSF) a publié à l'automne 2016 l'avis *Égalité entre les sexes en milieu scolaire : des contenus aux pratiques éducatives*. À la fin de l'avis, le CSF a émis dix recommandations. L'une d'entre elles est adressée au Secrétariat à la condition féminine (SCF) :

- Élargir la perspective d'action en milieu scolaire non seulement pour promouvoir les modèles égalitaires et lutter contre les stéréotypes, mais aussi pour faire prendre conscience à l'ensemble des intervenantes et des intervenants des inégalités structurant encore les pratiques en milieu scolaire et promouvoir la transgression de genre chez les enfants (l'initiation à des activités, pratiques, intérêts associés à l'autre sexe).

À l'instar des autres avis produits par le CSF, le SCF prend en considération l'avis du CSF dans la planification de ses interventions liées au milieu scolaire et il en a tenu compte dans la mise en œuvre de la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027* (Stratégie égalité).

Par ailleurs, l'action 1.2.2 de la Stratégie égalité consiste à soutenir une offre de formation et d'activités pour engager les milieux de vie des enfants et des jeunes dans la promotion des rapports égalitaires, dont les écoles. Par exemple, le projet « SansStéréotypes » invite les enseignantes et enseignants à :

- Diversifier les activités pour que les enfants cultivent toutes les compétences nécessaires à leur réussite scolaire;
- Encourager les enfants à choisir des activités non associées typiquement à leur sexe;
- Amener les enfants à faire preuve d'un esprit critique devant les stéréotypes en leur proposant une réflexion sur les activités qu'elles et ils choisissent ou sur leurs intérêts, qui peuvent refléter des stéréotypes sexuels;
- S'interroger sur leurs propres réactions devant certains stéréotypes sexuels (ex. : pourquoi penser spontanément que les filles ont plus de difficulté en mathématiques?).

En 2025-2026, le SCF a envoyé trois infolettres à près de 5 000 personnes qui interviennent auprès d'enfants et de jeunes (parents, personnel scolaire et personnel des services de garde éducatifs à l'enfance, intervenantes et intervenants du milieu communautaire). Ces infolettres ont offert des outils et des conseils pour lutter contre les stéréotypes sur différentes thématiques, soit les discours masculinistes, les standards de beauté et les stéréotypes véhiculés dans l'intelligence artificielle.

Le SCF finance également un projet contribuant à sensibiliser le milieu scolaire à la question du sexisme et des stéréotypes sexuels.

Projet financé en 2025-2026

Organisme	Titre	Année de l'annonce	Durée	Montants versés en 2025-2026
Sexplique	Code vestimentaire : nouvelle ère	2022-2023	3 ans	20 000 \$

QUESTION RP3-57	Indiquer si le Secrétariat à la condition féminine a été consulté pour l'élaboration du projet pilote d'éducation à la sexualité. Indiquer si le Secrétariat à la condition féminine est impliqué dans l'évaluation de la mesure depuis son instauration. Indiquer les ETC dédiés au suivi.
----------------------------	---

Le dossier de l'éducation à la sexualité est mis en œuvre par le ministère de l'Éducation.

Les contenus en éducation à la sexualité sont intégrés au cours de Culture et citoyenneté québécoise.

QUESTION RP3-58	Tout document, budget, courriel et toute rencontre visant à répondre à la demande des organismes afin que soit adoptée une loi pour prévenir les violences sexuelles dans les écoles du Québec.
--------------------	---

Le Secrétariat à la condition féminine n'a accordé aucun budget.

QUESTION RP3-59	Indiquer si le Comité interministériel pour la révision du salaire minimum a effectué une analyse différenciée selon les sexes (ADS) pour décider de l'évolution du salaire minimum. Indiquer si le Secrétariat à la condition féminine a suggéré aux autres ministères et organismes impliqués dans le comité de produire une ADS. Indiquer également, le cas échéant, les sommes et les ETC dédiés pour la production de cette ADS.
----------------------------	---

Le ministère du Travail coordonne les travaux du Comité interministériel sur la révision des critères de détermination du salaire minimum. Le ministère du Travail est donc responsable de produire les analyses nécessaires à la prise de décision.

Le Secrétariat à la condition féminine participe aux travaux du Comité et s'assure, lorsque pertinent, que les analyses produites présentent des données différenciées selon les sexes.

QUESTION RP3-60	Bilan des actions entreprises auprès des femmes dans la construction pour l'année 2025-2026, ainsi que les actions prévues pour 2026-2027. Indiquer les montants consacrés par le SCF.
--------------------	--

Veillez vous référer à la réponse à la question 13 des renseignements particuliers de l’opposition officielle.

QUESTION RP3-61	Bilan et liste des mesures initiées auprès des femmes autochtones, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.
--------------------	---

Pour l'année 2025-2026, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) a financé plusieurs projets dédiés aux femmes et aux filles des Premières Nations et Inuit (veuillez vous référer à l'annexe de la réponse 17 de la première opposition).

Dans le cadre des mesures sous sa responsabilité, le SCF a également mis en place depuis septembre 2019, avec le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, un comité de travail « Femmes autochtones ». Ce comité regroupe des organisations autochtones qui défendent les intérêts des femmes des Premières Nations et Inuit, et des représentantes et représentants gouvernementaux de ministères et organismes dans le but de réfléchir, d'échanger et de se concerter sur les enjeux à prioriser, d'influencer les politiques et les orientations du gouvernement et de voir à recommander des actions concrètes. La *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027* a permis de pérenniser le Comité femmes autochtones. En 2025-2026, le Comité s'est réuni une fois pendant 2 jours à Québec. Le SCF a versé 16 339,59 \$ pour les frais afférents à cette rencontre.

QUESTION RP3-62	Bilan et liste des mesures initiées auprès des femmes immigrantes, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.
--------------------	---

Veillez vous référer à la réponse à la question 21 des renseignements particuliers de l’opposition officielle.

QUESTION RP3-63	<i>Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée</i> : bilan détaillé des actions entreprises et des sommes engagées depuis 2025-2026, ainsi que les prévisions pour 2026-2027.
----------------------------	--

Cette question ne semble pas pertinente à l’exercice d’étude des crédits, la Charte en question ayant été lancée en 2009.

QUESTION RP3-64	Préciser si un bilan des consultations particulières menées auprès des organisations autochtones en 2025-2026 en matière d’agressions et d’exploitation sexuelle a été produit par le SCF.
--------------------	--

En 2025-2026, le ministère de la Sécurité publique, le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit et le Secrétariat à la condition féminine ont recueilli les avis d’organisations autochtones en matière de prévention, d’intervention, de répression et de rétablissement de la problématique de l’exploitation sexuelle. Des consultations individuelles auprès d’organismes autochtones détenant des connaissances sur l’exploitation sexuelle ont été tenues ainsi qu’une discussion de groupe avec des organisations autochtones au sujet de nouvelles actions du *Plan d’action gouvernemental 2021-2026 en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l’exploitation sexuelle des mineurs*.

SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE

QUESTION RP3-65	Fournir les sommes allouées en 2025-2026 et celles prévues en 2026-2027 pour le soutien à la mission des 16 groupes spécialisés en matière d'employabilité féminine. Ventiler par organisme. Indiquer le nombre de rencontres tenues avec les groupes par le Secrétariat à la condition féminine, en 2025-2026.
--------------------	---

En 2025-2026, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) a soutenu 14 organismes spécialisés en développement de la main-d'œuvre féminine (OSDMOF) et le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) dans le cadre d'un financement récurrent pour des activités spécifiques. De plus, le SCF a eu de nombreux échanges avec les OSDMOF pour discuter de leur financement.

Organismes visés	Montant par organisme 2025-2026
Accès Travail femmes	65 000 \$
Connexion Emploi Ressources Femmes	65 000 \$
Centre d'intégration au marché de l'emploi (CIME)	65 000 \$
Centre Lanaudière d'emploi pour femmes (CLEF)	65 000 \$
Centre d'orientation et de formation pour les femmes en recherche d'emploi (COFFRE)	65 000 \$
Centre intégration professionnel de Lanaudière	65 000 \$
Étape-Emploi	65 000 \$
Centre le Pont	65 000 \$
Option Femmes	65 000 \$
Partance- Centre d'emploi pour femmes	65 000 \$
De Soi à l'Emploi	65 000 \$
Option sans limite	65 000 \$
Services intégrés pour l'emploi (SIE)	65 000 \$
Service d'orientation et de recherche d'emploi pour l'intégration des femmes au travail (SORIF)	65 000 \$
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)	80 000 \$

**QUESTION
RP3-66**

Projets financés dans le cadre du programme de soutien financier « Initiative de partenariat – Égalité entre les femmes et les hommes » (incluant les ententes administratives en égalité) du SCF en 2025-2026. Pour chacun, indiquer, par région :

- a) La liste des demandes soumises et retenues et leur descriptif sommaire;
- b) La liste des demandes soumises non retenues, leur descriptif sommaire et les motifs de rejet;
- c) Les critères de sélection et les sommes octroyées.

Le Programme de soutien financier à des initiatives de partenariat n'existe plus. Le Secrétariat à la condition féminine a rassemblé la plupart de ses programmes pour en créer un seul qui s'intitule le « Programme d'aide financière en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, de violence sexuelle et de violence conjugale ».

Veuillez vous référer à la réponse à la question 6 des renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition et son annexe.

**QUESTION
RP3-67**

Appel de projets nationaux, locaux et régionaux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes lancé en 2022-2023 par le Secrétariat à la condition féminine, dans le cadre du programme de soutien financier « Initiative de partenariat – Égalité entre les femmes et les hommes » : fournir la liste des projets financés. Ventiler par projet déposé en fournissant :

- a) Le nom de l'organisation ayant déposé un projet;
- b) La nature de l'organisation, par exemple : MRC, municipalités, organisations parapubliques des domaines de l'éducation, de la santé, des services sociaux ou du développement régional et local/organismes à but non lucratif, milieux autochtones;
- c) Si oui ou non le projet a été déposé en format « partenariat »;
- d) Le montant soumissionné pour le projet;
- e) Le résumé du projet proposé;
- f) Le cas échéant, les étapes d'analyse franchies pour le projet;
- g) Le cas échéant, les motifs sommaires de rejet pour le projet.

Fournir la liste des projets n'ayant pas été retenus dans le cadre de ces appels de projets.

Le Programme de soutien financier à des initiatives de partenariat n'existe plus. Le Secrétariat à la condition féminine a rassemblé la plupart de ses programmes pour en créer un seul qui s'intitule le « Programme d'aide financière en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, de violence sexuelle et de violence conjugale ».

Veillez vous référer à la réponse à la question 6 des renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition et son annexe.

QUESTION RP3-68	Projets financés dans le cadre du Programme de soutien financier à des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes du Secrétariat à la condition féminine en 2025-2026. Pour chacun, indiquer, par région : a) La liste des demandes soumises et retenues et leur descriptif sommaire; b) La liste des demandes soumises non retenues, leur descriptif sommaire et les motifs de rejet; c) Les critères de sélection et les sommes octroyées.
----------------------------	---

Veillez vous référer à la réponse à la question 25 des renseignements particuliers de l'opposition officielle et son annexe.

QUESTION RP3-69	Détail des travaux engagés et à venir concernant le statut légal des conjoints de fait.
--------------------	---

Cette question relève du ministère de la Justice.

QUESTION RP3-70	Détail des travaux engagés et à venir concernant la gestation pour autrui.
--------------------	--

Cette question relève du ministère de la Justice.

QUESTION RP3-81	Bilan détaillé des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2025-2026 dans la mise en œuvre du plan d'action 2020-2025 pour prévenir les situations de violence conjugale.
--------------------	--

Le *Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025* (Plan d'action spécifique), coordonné par le Secrétariat à la condition féminine (SCF), est terminé.

L'état d'avancement final au 31 mars 2025 du Plan d'action spécifique est disponible en ligne sur Québec.ca : [Suivi de la mise en œuvre des actions – Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025 – État d'avancement au 31 mars 2025.](#)

QUESTION RP3-82	Bilan de l'étude de faisabilité quant à l'implantation de bracelets antirapprochements.
--------------------	---

Cette question relève du ministère de la Sécurité publique.

QUESTION RP3-83	Copie de l'aide-mémoire à l'intention des services de police concernant l'engagement de ne pas troubler l'ordre public en vertu de l'article 810 du Code criminel.
--------------------	--

Cette question relève du ministère de la Sécurité publique.

QUESTION RP3-84	Nombre de femmes ayant bénéficié du programme d'aide financière d'urgence afin de faciliter leur sortie d'un milieu dangereux en 2025-2026. Ventilation détaillée des sommes données et copie des critères pour bénéficier de cette aide financière d'urgence.
----------------------------	---

Cette question relève du ministère de la Justice.

QUESTION RP3-85	Liste des rencontres entre les différents organismes et ministères ainsi que les organismes desservant les femmes dans l'élaboration du plan d'action 2020-2025.
--------------------	--

Veillez vous référer à la réponse à la question RP3-81 des renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition.

QUESTION
RP3-86

Ventilation détaillée des 180 M\$ annoncés sur 5 ans en 2020.

Veuillez vous référer à la réponse à la question RP3-81 des renseignements particuliers du troisième groupe d’opposition.

QUESTION RP3-87	Liste des maisons d'hébergement pour femmes dans l'ensemble du réseau n'ayant pas encore reçu leur financement en 2025-2026.
--------------------	--

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

QUESTION RP3-88	Bilan détaillé des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2025-2026 dans la mise en œuvre du plan d’action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale.
--------------------	---

Cette question est répondue à la question 81 des renseignements particuliers du troisième groupe d’opposition.

QUESTION RP3-89	Nombre de femmes ayant participé au Programme d’aide à la relance par l’augmentation de la formation (PARAF) en 2025-2026.
--------------------	--

Cette question relève du ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale.

QUESTION RP3-90	Liste des actions entreprises en 2025-2026 pour stimuler la participation des femmes aux conseils d’administration en contexte de relance.
--------------------	--

Le Secrétariat à la condition féminine n’a pas versé de montant à cet effet en 2025-2026.

QUESTION RP3-91	Nombre d'entreprises ayant été sensibilisées aux bonnes pratiques en matière de conciliation famille-travail-études (CFTE) en 2025-2026.
----------------------------	---

En 2025-2026, le Secrétariat à la condition féminine a soutenu un projet qui permet de sensibiliser les entreprises :

Organisme	Titre	Année de l'annonce	Durée	Montant versé en 2025-2026
Réseau pour un Québec Famille	La conciliation famille-travail dans le secteur du commerce de détail	2022-2023	3 ans	30 000 \$

QUESTION RP3-92	Copie de l'analyse du phénomène de sous-valorisation des emplois à prédominance féminine ainsi que des recommandations visant à mettre en place des actions permettant d'assurer une meilleure reconnaissance de la valeur de ces emplois d'un milieu à l'autre.
--------------------	--

Dans le cadre de l'action 5.2 du *Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie*, le Secrétariat à la condition féminine a mandaté l'Université Laval afin de produire une étude visant à analyser le phénomène de sous-valorisation des emplois à prédominance féminine et à formuler des recommandations visant à mettre en place des actions permettant d'assurer une meilleure reconnaissance de la valeur de ces emplois d'un milieu à l'autre.

Le rapport a été publié en septembre 2023 et est disponible sur [Québec.ca](https://quebec.ca).

QUESTION RP3-93	Ventilation détaillée de l'aide d'urgence de 2,5 M\$ annoncée le 27 mars 2020 pour les maisons d'hébergement pour femmes violentées.
--------------------	--

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

QUESTION RP3-94	Copie des documents et échanges visant à réformer la <i>Loi sur l'équité salariale</i> .
--------------------	--

Cette question relève du ministère du Travail.

QUESTION RP3-95	Les plus récentes données concernant l'équité salariale au Québec.
--------------------	--

Cette question relève du ministère du Travail.

QUESTION RP3-96	Liste des actions visant à sensibiliser les entreprises du Québec à se conformer à la <i>loi sur l'équité salariale</i> .
--------------------	---

Cette question relève de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

QUESTION RP3-97	Nombre de causes pendantes devant la CNESST en matière d'équité salariale depuis 2010.
----------------------------	---

Cette question relève du ministère du Travail.

QUESTION RP3-98	Liste des rencontres tenues entre la ministre responsable de la Condition féminine et le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale en matière d'équité salariale en 2025-2026.
----------------------------	---

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

QUESTION RP3-99	Liste des actions entreprises et des sommes engagées pour favoriser la recherche d'emploi chez les femmes, particulièrement les femmes immigrantes.
--------------------	---

Cette question relève du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

QUESTION RP3-100	État de situation des femmes sur le marché du travail en 2025-2026.
---------------------	---

Cette question relève du ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale.

QUESTION RP3-101	État de situation sur le nombre de femmes en attente d'une place en maison d'hébergement de première et de deuxième étape, ventilé par région et par délai d'attente.
---------------------	---

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

QUESTION RP3-102	Toutes mesures mises en place depuis 2018 afin de prévenir la violence conjugale et les féminicides.
---------------------	--

Les mesures mises en place afin de prévenir la violence conjugale et les féminicides qui étaient en cours en 2025-2026 sont présentées dans :

- Les *Actions prioritaires pour contrer la violence conjugale et les féminicides 2021-2026*;
- La *Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027* (bonifiée en 2024).

Les plans eux-mêmes ainsi que l'état de mise en œuvre au 31 mars 2025 sont disponibles sur [Québec.ca](https://quebec.ca).

QUESTION RP3-103	Combien d'avortements ont été pratiqués au Québec au cours des cinq dernières années (2020-2024), ventilés par année et par région administrative.
-----------------------------	---

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

QUESTION RP3-104	Quel est le délai moyen d'attente pour obtenir un avortement au Québec (ventilé par région administrative).
---------------------	---

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

QUESTION RP3-105	Quel est le nombre d'avortements médicamenteux pratiqués au Québec au cours des cinq dernières années, ventilé par année et par région administrative.
-----------------------------	--

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

QUESTION RP3-106	Quel est le nombre d’avortements chirurgicaux pratiqués au Québec au cours des cinq dernières années, ventilé par année et par région administrative.
-----------------------------	--

Cette question ne semble pas pertinente à l’exercice d’étude des crédits.

QUESTION RP3-107	Combien de personnes se sont rendus à l'extérieur de leur région de résidence pour obtenir un avortement, ventilé par année et par région d'origine pour les cinq dernières années (2020-2024).
-----------------------------	--

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

QUESTION RP3-108	État d'avancement du Plan d'action gouvernemental sur l'accès à l'avortement 2024-2027.
---------------------	---

Le [Plan d'action gouvernemental sur l'accès à l'avortement 2024-2027](#), comportant 28 nouvelles mesures a été lancé le 18 novembre 2024. Parmi les 28 mesures, six sont sous la responsabilité du Secrétariat à la condition féminine (SCF).

Voici, en date du 31 janvier 2026, l'état d'avancement de la mise en œuvre des mesures sous la responsabilité du SCF :

Nom de la mesure	État de situation
1.1.2. Sensibiliser le grand public à l'importance du libre choix	En cours
1.1.3. Rehausser de manière pérenne le financement des groupes pro-choix (SOS Grossesse, SOS Grossesse Estrie, Grossesse-Secours inc., Fédération du Québec pour le planning des naissances) dans le but de soutenir la diffusion d'information fiable et un accompagnement des femmes qui soit neutre	En cours
1.2.1. Soutenir la réalisation d'une recherche sur les tactiques de désinformation au Québec	Complétée
1.2.2. Informer et sensibiliser les personnes élues et les organisations caritatives pour les aider à reconnaître les groupes anti-choix qui font des demandes de financement	À venir
4.2.1. Tenir des consultations par et pour les Premières Nations et Inuit au sujet de la maternité librement consentie	En cours
4.2.2. Soutenir des actions culturellement pertinentes au contexte autochtone sur la maternité librement consentie	À venir

QUESTION RP3-109	Tous projets de mesures ou de règlements concernant la sécurité des femmes en ligne.
---------------------	--

En 2025-2026, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) a soutenu le projet suivant, concernant la sécurité des femmes en ligne.

- Dans la *Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027*, le SCF a financé :

Nom de l'organisme	Titre du projet	Année de l'annonce	Durée du projet	Région	Versement (2025-2026)
Co-Savoir ¹	Adopter une approche technologique compréhensive en contexte de violence conjugale	2023-2024	4 ans	National	75 000 \$

¹ L'organisme Co-Savoir s'appelait précédemment Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine.

QUESTION RP3-110	Listes des organismes recevant du financement de la part du secrétariat, montants reçus et ventilé par région.
---------------------	--

Pour la liste des organismes ayant reçu des subventions en 2025-2026 en lien avec la réalisation de la *Stratégie gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027* et du *Plan d'action gouvernemental sur l'accès à l'avortement 2024-2027*, veuillez vous référer à l'annexe de la question 6 des renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition.

Pour la liste des organismes ayant reçu du financement en 2025-2026 pour des projets en soutien aux filles et aux femmes autochtones, veuillez vous référer à l'annexe de la question 17 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

Pour les montants versés en aide financière en 2025-2026 pour contrer la violence sexuelle ou la violence conjugale, veuillez vous référer aux annexes de la question 37 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

